

Un protocole d'interopérabilité pour fluidifier les procédures

Lancement officiel de six modèles de smartphones ZTE fabriqués en Algérie

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION /Dimanche 17 août 2025//N° 1139// PRIX 20DA



Des décisions fermes du président Tebboune

Six mois pour remplacer les bus de plus de 30 ans



Le chef de l'Etat a ordonné le retrait des bus vétustes de plus de 30 ans dans un délai de six mois. Les autorités ont promis d'accompagner les propriétaires dans le renouvellement du parc, tandis qu'une enquête est ouverte pour déterminer les causes de la catastrophe.



Projet ferroviaire stratégique

Deux tronçons de la ligne Alger-Tamanrasset déclarés d'utilité publique



Racisme sur les plateaux télé

Lenoir, le mot de trop

Rencontre Donald Trump/Vladimir Poutine

Un sommet et des supputations

Donald Trump et Vladimir Poutine se sont rencontrés en Alaska pour discuter de la guerre en Ukraine. Les deux présidents ont qualifié leurs échanges de « constructifs et fructueux », mais aucun accord de cessez-le-feu n'a été conclu. Trump souhaite organiser un prochain sommet incluant Volodymyr Zelensky.



Racisme sur les plateaux télé

Lenoir, le mot de trop

Dans le sillage de la politique menée par le ministre de l'Intérieur français à l'encontre de l'Algérie et des propos haineux de l'ancien ambassadeur en Algérie, Xavier Driencourt, voilà que l'ancienne ministre, Noëlle Lenoir, est venue ajouter de l'huile sur le feu en tenant des propos racistes à l'encontre de la communauté algérienne en France.



raciste tenus sur la chaîne de télévision CNews. Ces derniers, jugés graves, dans lesquels l'ex-ministre a accusé les Algériens de France d'être de « potentiels terroristes », ont fait réagir la députée écologiste, Sabrina Sebaihi, qui a saisi la procureure de Paris au sujet des graves déclarations faites par Noëlle Lenoir, au moment où une association d'Algériens résidant en France a porté plainte contre la chaîne de télévision.

Dans le même contexte de dénonciation, les signataires de la lettre ouverte paraphée par de nombreuses personnalités (un collectif de citoyens français, des chercheurs et des militants associatifs) et publiée mercredi par le quotidien français L'Humanité interpellent la Défenseure des droits, le président de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique et la procureure de la République de Paris quant à la gravité des propos assimilant l'ensemble des ressortissants algériens à des individus dangereux, des propos constituant une stigmatisation collective, et demandent l'ouverture d'une enquête sur les propos haineux et racistes.

Ces derniers s'inscrivent dans un discours de haine fondé sur l'origine nationale, portant atteinte à la dignité et à l'égalité de millions de personnes, au moment même où les discriminations raciales persistent toujours en France, dénoncent les signataires. "Les médias audiovisuels, sous le contrôle de l'ARCOM, ont l'obligation de ne pas diffuser de contenus incitant à la haine ou à la violence. Les sanctions peuvent aller de l'amende à la suspension de diffusion », avaient estimé les signataires.

"Vous avez, en tant que Défenseure des droits, Président de l'ARCOM et

Procureure de la République de Paris, le pouvoir de vous autosaisir dans ce type de situation... Nous vous appelons solennellement à vous autosaisir et à instruire ce dossier à votre niveau, dans le cadre de vos prérogatives respectives", ajoutent les signataires. Enfin ces propos viennent encore une autre fois exacerber l'escalade de Bruno Retailleau, le ministre français de l'Intérieur à l'égard de l'Algérie, et ce en rupture flagrante avec les usages diplomatiques consacrés par la Convention de Vienne.

Une situation pour laquelle Emmanuel Macron était perçu comme un acteur clé d'un éventuel règlement de la crise diplomatique, s'était gardé de franchir certaines lignes rouges. Cependant, en demandant à son Premier ministre, François Bayrou, de prendre de nouvelles mesures contre l'Algérie, le président français semble avoir définitivement tourné la page de toute tentative d'apaisement entre Paris et Alger.

Une décision marquant un tournant décisif et précipitant une relation déjà minée par une crise sans précédent dans une impasse historique dont nul ne peut prédire l'issue, voire dissiper les derniers espoirs de normalisation, pourtant encore portés par certains cercles des deux rives de la Méditerranée.

Enfin. Si l'on tient compte de la non-reconnaissance des crimes commis dans la France coloniale contre les Algériens (massacres du 8 mai 1945, les expériences nucléaires dans le Sahara algérien et leurs victimes...), il ne faut pas s'attendre à un miracle dans les relations toujours tendues entre l'Hexagone et la patrie de Larbi Ben M'hidi.

Kader M.

Des millions d'Algériens (...) peuvent sortir un couteau dans le métro, dans une gare, dans la rue, n'importe où, prendre une voiture et rentrer dans une foule », avait-elle déclaré vendredi dernier à la chaîne de télévision CNews, en réaction à la décision du Conseil constitutionnel d'invalider plusieurs dispositions clés d'un projet de loi qui vise à durcir le maintien des étrangers en situation irrégulière dans les

centres de rétention (CRA). L'ancienne ministre des Affaires européennes sous le second mandat de Jacques Chirac, qui fut également membre du Conseil constitutionnel entre 1992 et 2001, est depuis visée par une plainte de SOS Racisme pour des propos à caractère

Droits et participation des jeunes

Pour une jeunesse africaine et arabe au cœur des décisions

De par la création du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), voire d'un ministère chargé de ce dernier, l'Algérie y est allée droit au but quant à l'autonomisation des jeunes mise en exergue par Mme Selma Haddadi, vice-présidente de la commission de l'unité africaine (UA). Cette dernière a appelé mardi dernier au renforcement des actions de volontariat menées par la jeunesse africaine, rappelant que l'UA reconnaît pleinement le pouvoir transformateur du volontariat en matière d'autonomisation des jeunes.

Le même avis est partagé par l'Union interparlementaire arabe (UIPA), qui a souligné dans un communiqué à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse (12 août) l'importance du rôle des jeunes dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et des aspirations sociétales, eu égard à l'impact déterminant de cette catégorie dans la promotion des sociétés.

Cela étant, "L'Union africaine reconnaît pleinement le pouvoir transformateur du volontariat en matière d'autonomisation des jeunes, d'ouverture à une participation significative et de promotion du développement. Ce principe est également inscrit dans notre Charte de la jeunesse, qui appelle les États membres africains à institutionnaliser le volontariat et à élaborer des politiques et des programmes de jeunesse solides à tous les niveaux", a précisé Mme Haddadi lors de la cérémonie du lancement du rapport de l'UA sur l'état du volontariat en Afrique. Lequel lancement a coïncidé avec la Journée internationale de la jeunesse.

Cette dernière a été aussi marquée par le communiqué signé par le président de l'UIPA, M. Brahim Boughali, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), publié mardi à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse (12 août), réaffirmant l'engagement

de l'UIPA en faveur des droits des jeunes par "le renforcement des législations garantissant la participation des jeunes à la prise de décision dans les pays arabes, notamment à travers l'action parlementaire, afin qu'ils contribuent à l'édification civilisationnelle et à la revitalisation de la culture de la nation". Le principe de l'encouragement de la participation des jeunes dans la vie publique et politique ainsi que leur implication dans le développement politique et socio-économique du pays et leur participation également aux efforts de développement du mouvement associatif de jeunesse ainsi qu'au renforcement de ses capacités sont soulignés dans l'article 5 relatif aux attributions du CSJ. Cela se traduit d'ailleurs bel et bien dans les décisions de l'UA, comme rappelées par Mme Haddadi : "La décision de nos chefs d'État et de gouvernement, en janvier 2010, de créer le Corps des jeunes volontaires de l'Union africaine (CJV-UA) a confirmé notre engagement en faveur de l'autonomisation des jeunes et reconnu le volontariat des jeunes comme un moteur du développement de l'Afrique." La vice-présidente insiste sur la concrétisation de l'engagement en faveur de la jeunesse sur le terrain, en précisant : « "Nous avons recruté, formé et déployé des centaines de jeunes professionnels sur tout le continent. Ce faisant, nous avons favorisé une Afrique plus intégrée, plus prospère et plus pacifique, en cultivant l'esprit du panafricanisme parmi les dirigeants d'aujourd'hui et de demain." Allant dans le même sens, l'Union interparlementaire arabe a, dans ce cadre, souligné l'importance du rôle des gouvernements arabes dans l'adaptation des objectifs mondiaux relatifs à la jeunesse aux contextes locaux, pour "promouvoir les compétences des jeunes Arabes et développer leurs aptitudes et leurs capacités cognitives, en tant que vecteurs de progrès des sociétés

L'UIPA a, par là même, appelé les Parlements arabes à "actualiser

les législations favorisant la participation et l'autonomisation des jeunes dans la planification locale et la prise de décision", voire à "intégrer leurs priorités dans les stratégies locales et régionales" et à "traduire leurs visions en solutions concrètes et efficaces". Mettant en exergue l'impact du volontariat, la diplomate précise : "L'accent que nous mettons sur le volontariat, en particulier celui des jeunes, ancré dans la culture africaine et les valeurs panafricaines, est délibéré. Il offre à nos jeunes une plateforme puissante pour développer leurs compétences, acquérir une expérience pratique et bâtir le capital social nécessaire pour relever les défis les plus urgents de notre continent." Reconnaissante des efforts et énergies de la masse juvénile africaine, Mme Haddadi rappela : « "Aujourd'hui, des jeunes volontaires œuvrent dans presque tous les départements clés, dans nos agences et dans tous nos organes, apportant énergie, ingéniosité et un esprit de service inébranlable. Insistant sur l'investissement sur le capital jeunesse, la vice-présidente de l'UA a rappelé que l'avenir n'est jamais hérité entièrement, il se prépare, se cultive et se confie, c'est pourquoi elle insiste sur la nécessité de doter la jeunesse de connaissances, compétences et valeurs, afin qu'elle puisse porter le flambeau avec clarté, compétence et conviction.

Enfin, n'oubliant pas les jeunes Palestiniens, l'UIPA a également rendu hommage aux jeunes Palestiniens donnant l'exemple éloquent de résilience dans la défense de leur cause juste, en affirmant que "malgré la tyrannie et l'injustice qu'elle subit, cette jeunesse continuera à défendre la terre de Palestine jusqu'à la victoire". De ce fait, l'UIPA a appelé la jeunesse arabe à "demeurer attachée à cette cause centrale, notamment dans ces moments difficiles où la Nation est en proie à des tentatives de division".

K. M.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Des décisions fermes du président Tebboune

Six mois

pour remplacer les bus de plus de 30 ans

Au lendemain de l'accident tragique d'un bus dans l'oued El Harrach, qui a fait 18 morts et 27 blessés, le président Abdelmadjid Tebboune a ordonné le retrait de tous les bus de plus de 30 ans dans un délai de six mois. Une décision assortie de mesures d'accompagnement pour les propriétaires.

■ Karima Baba Aïssa

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné le retrait des bus vétustes, a annoncé hier le ministère des Transports. Cette décision intervient au lendemain du terrible accident ayant vu la chute d'un bus dans l'oued El Harrach. Selon un communiqué diffusé par la télévision publique, « chaque bus de transport ayant dépassé 30 ans sera remplacé dans un délai de six mois ». Ainsi, un délai de six mois est accordé aux propriétaires pour procéder au remplacement de leurs véhicules. Les services du ministère des Transports ont, par ailleurs, réaffirmé « leur engagement à fournir toutes les facilités nécessaires afin de permettre le renouvellement du parc dans de bonnes conditions, sans complications et dans le respect des délais fixés ». La chute d'un bus de transport de voyageurs dans l'oued El Harrach, vendredi soir à Alger,



a fait 18 morts et 27 blessés. Treize victimes ont été inhumées à Alger, tandis que d'autres, originaires de différentes wilayas, seront rapatriées vers leurs régions d'origine pour les cérémonies d'enterrement. Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, s'est rendu samedi au CHU Mustapha-Pacha pour s'enquérir de la situation des blessés. Treize d'entre eux restent hospitalisés à l'EHS Salim-Zemirli d'El Harrach, où leur état est jugé stable. Dix citoyens ayant plongé dans l'oued pour porter secours aux passagers ont également été pris en charge à l'EHS El Kettar ; leur santé ne suscite pas

d'inquiétude. Le ministre a salué la mobilisation rapide des équipes médicales et paramédicales, ainsi que l'intervention de l'institution militaire qui a assuré les premiers soins aux blessés à l'hôpital central de l'Armée à Aïn Naâdja. Sur les lieux de l'accident, le ministre des Transports, Saïd Sayoud, accompagné d'une importante délégation officielle comprenant notamment le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, et le directeur de cabinet à la Présidence, Boualem Boualem, a appelé les conducteurs de bus à plus de responsabilité et au strict respect des limitations de vitesse. Il

a annoncé l'ouverture d'une enquête pour déterminer les causes précises de la tragédie et rappelé que plus de 84 000 bus doivent être progressivement renouvelés. Par ailleurs, le ministère a indiqué que les enquêtes sur les accidents mortels de la route incluront désormais les auto-écoles afin d'examiner les conditions d'attribution des permis de conduire. Ce drame relance le débat sur la sécurité routière et le vieillissement du parc automobile, alors que les accidents impliquant des bus connaissent une hausse préoccupante ces dernières années.

Accident de bus à El Harrach

L'Égypte solidaire avec l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale établie à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, un appel téléphonique de son homologue égyptien, Badr Abdel Aty, qui lui a présenté les condoléances de son pays à la suite de l'accident tragique de la chute d'un bus dans l'oued El-Harrach. Les deux ministres ont discuté de la poursuite de la concertation et de la coordination sur les

questions d'intérêt commun, en particulier la question palestinienne. Les deux ministres ont abordé les derniers développements liés à la reprise des plans expansionnistes israéliens, affirmant que l'avenir de la paix au Moyen-Orient demeure conditionné par l'arrêt de la guerre d'extermination imposée au peuple palestinien et la fin des illusions expansionnistes israéliennes. Les deux parties ont insisté sur l'urgence de la création d'un État palestinien

indépendant et souverain sur les frontières de 1967, avec pour capitale Al-Qods Al-Chérif. Elles ont également évoqué les évolutions de la situation en Libye, réaffirmant leur engagement à soutenir une solution définitive à la crise libyenne. Les deux parties ont également discuté des préparatifs en vue de la prochaine réunion de la commission trilatérale des pays voisins concernant la crise libyenne, qui se tiendra prochainement à Alger.

Sécurité routière

Vers une réforme du transport routier

La chute tragique d'un bus dans l'oued El Harrach a remis au goût du jour le débat sur « la vétusté » du parc national de véhicules de transport de voyageurs. Dans une déclaration à l'Express, le président de l'Association nationale de sécurité routière (ANSR), M. Ali Chekiane, estime qu'il est temps de renouveler le parc national, de numériser les systèmes de contrôle et de dispenser une formation spéciale pour les conducteurs de bus de transport commun, mais aussi de mettre en place un laboratoire pour le contrôle des pièces de rechange. Depuis plusieurs années, les usagers des transports en commun ne cessent de dénoncer et de relever la vétusté « criante » du parc de transport urbain et semi-urbain, desservant plusieurs lignes au niveau de l'Algérois et ne répondant plus aux normes de sécurité. Pour Ali Chekiane, président de l'ANSR, il est temps de « renouveler » le parc national de bus de transport en commun, soulignant que l'âge de service de plus de 2000 unités de ce parc se situe entre 20 ans et 30 ans ». Pis encore, elles ne répondent plus aux normes de sécurité. ce qui les implique « directement dans les tragédies routières. D'ailleurs en début d'année en cours, le ministre des Transports a fait état de

la mise en place d'une commission interministérielle regroupant les ministères des Finances, de l'Industrie, du Commerce, ainsi que les entreprises EDIV (Développement de l'industrie des véhicules) et FERROVIAL, pour définir une feuille de route graduelle pour renouveler les flottes publiques et privées de transport routier de personnes. et en mai dernier de l'élaboration d'un projet de décret exécutif fixant les modalités d'autorisation pour les opérateurs du transport de personnes d'importer des bus de moins de cinq ans. En mai dernier, le président de l'ANSR estime que le pays dispose d'entreprises publiques, qui ont prouvé par le passé leur capacité à fabriquer des bus locaux de bonnes qualités, mieux que ceux importés. « L'actuel parc est vieillissant, il faut anticiper son renouvellement, conformément aux normes de sécurité. » Notre interlocuteur plaide par ailleurs pour la mise en place d'un « laboratoire de contrôle de la pièce de rechange » pour procéder à la vérification de certaines pièces de rechange importées par les opérateurs économiques. Outre l'état délabré de ces bus, le facteur humain et l'imprudence de certains conducteurs sont également présents dans la grande partie des accidents. Raison pour laquelle M.

Chekiane appelle à la criminalisation de certaines infractions graves comme une forme de terrorisme routier à travers la mise en place d'un fichier national des délits routiers. Ces mesures coercitives vont, à ses yeux, impacter « inéluctablement » le comportement des usagers de la route. Le président de l'ANSR trouve également judicieux de mettre en place « une plateforme numérique des points noirs » pour ensuite les résorber. Ce dernier a également évoqué le dossier de réforme des auto-écoles. « Il faut lancer, dans les meilleurs délais, la réforme des auto-écoles telle que l'avait définie la Délégation nationale à la Sécurité routière (DNSR). » Notre interlocuteur cite, entre autres, les modalités de délivrance des permis de conduire, la modernisation des outils de formation », en insistant en particulier sur la nécessité de dispenser une « formation spéciale pour les conducteurs de bus et de poids lourds ». L'organisation du contrôle technique des véhicules automobiles est ainsi placée au cœur des préoccupations pour assurer une meilleure sécurité sur les routes nationales. Notre interlocuteur appelle à la « numérisation » du système de contrôle technique.

M. K.

ÉDITORIAL
L'EXPRESS

La route tue, l'État
doit agir

■ Merouane Korso

À ce stade, face aux événements dramatiques qui se succèdent depuis le début de l'été 2025, avec des hécatombes quasi quotidiennes sur nos routes, la catastrophe de vendredi à Mohammadia, ayant coûté la vie à 18 personnes, interpelle profondément et remet en question l'efficacité des mesures prises jusqu'à présent pour sécuriser à la fois nos voies de circulation rapides et nos véhicules de transport public. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décrété un deuil national, geste tout à fait logique en pareille circonstance. Par cette décision, il a donné toute sa dimension humaine à la compassion partagée par des millions d'Algériens devant ce drame qui a endeuillé des dizaines de familles. Terrible et récurrent, cet énième accident de la circulation interroge à la fois les responsables chargés de la gestion des routes, ceux du secteur des transports, les institutions de sécurité routière, mais aussi les organismes qui veillent à la conformité et à la fiabilité du parc national de véhicules de transport. À ce puzzle complexe s'ajoute un facteur aggravant et souvent décisif : l'élément humain. Dans de nombreux cas, la cause est à chercher du côté des conducteurs, des chauffeurs mal formés, inconscients, trop jeunes ou tout simplement inaptes à assumer une responsabilité aussi lourde que celle de transporter des dizaines de vies. Il est devenu inutile de rappeler la longue liste des tragédies impliquant des cars et autocars sur nos routes ; mais il devient urgent, au contraire, de dresser un véritable bilan national de cette « comptabilité macabre » et d'en tirer les conséquences. Ceux qui ont la charge de la sécurité des voyageurs, à quelque niveau de responsabilité qu'ils se trouvent, doivent prendre des mesures radicales, courageuses et innovantes pour que nos routes cessent d'être des cimetières à ciel ouvert. Il est désormais impératif de rompre avec les demi-mesures et d'engager une réforme globale : moderniser et renouveler en urgence le parc national de transport public ; renforcer la formation, la certification et le contrôle des chauffeurs ; améliorer la signalisation et l'entretien des infrastructures routières ; mettre en place un dispositif de sanctions strictes mais aussi de prévention et de sensibilisation permanentes. Sans cette prise de conscience collective et sans un engagement ferme de l'État comme des acteurs du secteur, le pays continuera de compter ses morts chaque semaine sur l'asphalte.

M. K.

Transactions immobilières

Un protocole d'interopérabilité pour fluidifier les procédures

Selon le communiqué du ministère, « cet accord permet aux notaires d'accéder et de consulter en ligne les données cadastrales et foncières de la Direction générale des Domaines ». Un dispositif conçu pour accélérer et sécuriser les transactions immobilières en réduisant les lenteurs administratives. Jusqu'ici, l'obtention d'informations cadastrales exigeait des démarches fastidieuses, souvent effectuées sur place. Le nouveau mécanisme promet de simplifier ces procédures en offrant un accès numérique direct, avec à la clé davantage de fiabilité, des délais réduits et une meilleure prévention de la fraude. L'enjeu est majeur : en Algérie, la vérification rapide du statut juridique d'un bien constitue l'un des freins récurrents à la sécurisation des transactions. L'ouverture des bases aux notaires devrait ainsi contribuer à assainir le marché et à renforcer la confiance des citoyens. Ce protocole s'inscrit dans une démarche plus globale visant à connecter entre elles les différentes institutions de l'État. L'objectif est de bâtir un réseau d'échanges sécurisés permettant aux administrations, dans le respect de la loi, d'accéder aux données des autres organismes. Cette logique d'interopérabilité vise à limiter les doublons, réduire les incohérences et améliorer l'efficacité des services publics. La Haut-Commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, rappelait en février dernier, lors de la présentation du Référentiel national de la gouvernance des données, que ce cadre doit « garantir un échange sécurisé de données entre départements ministériels et organismes publics », condition indispensable à la réussite de la transformation numérique et à l'amélioration des services aux citoyens. La mise en œuvre d'une telle interconnexion se heurte toutefois à plusieurs obstacles. Certaines administrations disposent déjà de systèmes informatiques modernes, tandis que d'autres fonctionnent encore sur des outils obsolètes ou non centralisés. Cette disparité ralentit l'intégration et complique la création de passerelles fiables. À ces difficultés techniques s'ajoutent des enjeux juridiques liés à la protection des données personnelles, à la sécurisa-

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a présidé jeudi dernier la signature d'un protocole de coopération et d'échange de données numériques entre son département, la Direction générale des Domaines et le ministère de la Justice, représenté par la Chambre nationale du notariat. Ce nouvel accord ouvre aux notaires un accès direct aux bases cadastrales et foncières, marquant



tion des accès ou encore à la responsabilité en cas d'erreur ou de fuite. Le protocole signé devra donc être accompagné de garde-fous solides, tant techniques que réglementaires. Cet accord constitue un jalon supplémentaire dans la stratégie nationale de transformation numérique, qui ambitionne de créer un environnement administratif totalement interconnecté. À terme, il devrait

permettre l'émergence de guichets uniques numériques, grâce auxquels citoyens et entreprises pourront effectuer l'ensemble de leurs démarches via des plateformes sécurisées. Chaque convention sectorielle, à l'image de celle conclue entre notaires et Domaines, s'intègre dans une chaîne plus large qui vise à relier finances publiques, justice, secteur social et collectivités locales. En

posant ces passerelles numériques, l'Algérie avance vers un écosystème public intégré, capable d'offrir des services plus rapides, transparents et fiables. Ainsi, l'interopérabilité n'est plus seulement un concept technique : elle devient un levier concret de modernisation de l'administration, au service du développement national et des attentes des citoyens.

Barrage Vert

Préparation du programme 2026

Le ministère de l'Agriculture s'apprête à lancer le programme du Barrage vert pour l'année 2026 dans les délais fixés et à le mettre en œuvre dans les meilleures conditions. Hamid Bensaâd, secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a présidé, jeudi au siège du ministère, une réunion de travail consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des travaux d'aménagement et d'extension du barrage Vert, a indiqué le ministère sur sa page sur les réseaux sociaux. Ont pris part à cette réunion le directeur général des forêts, le président-directeur général du Groupe de génie rural, le haut commissaire au développement des steppes, ainsi que des cadres du secteur, de la Direction générale des forêts, et des représentants du Bureau national d'études pour le développement rural (BNE-DE). Après la présentation et l'examen du niveau de mise en œuvre des opérations inscrites dans le cadre du programme du Barrage Vert pour l'année 2025, ainsi qu'à la présentation du programme prévu pour l'année 2026, Hamid Bensaâd a souligné l'importance de ce projet stratégique, qui figure parmi les priorités des hautes autorités du pays en raison de ses dimensions environnementales et économiques. Le Secrétaire général a insisté, dans ce contexte, sur la nécessité de prendre toutes les mesures pratiques et organisationnelles permettant d'assurer le lancement du programme dans les délais fixés et de le mettre en œuvre dans les meilleures conditions. Il a également souligné l'importance de poursuivre les efforts permettant de renforcer la coordination entre les différents acteurs afin d'atteindre les objectifs fixés. Les projets de réhabilitation et d'extension du barrage vert ont été entamés en 2023 et se poursuivront jusqu'en 2027.

Projet ferroviaire stratégique

Deux tronçons de la ligne Alger-Tamanrasset déclarés d'utilité publique

Un décret exécutif portant déclaration d'utilité publique de l'opération relative à la réalisation de 2 tronçons de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset a été publié au Journal officiel N° 53. Il s'agit du tronçon Laghouat-Ghardaïa sur 265 km et du tronçon Ghardaïa-El Meniaâ sur 230 km, selon ce décret, signé par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, le 6 août en cours. Les terrains concernés par la déclaration d'utilité publique représentent une superficie dépassant les 3 019 ha situés dans les wilayas de Laghouat, Ghardaïa et El Meniaâ. Les travaux du premier tronçon (Laghouat-Ghardaïa) comprennent notamment la réalisation des terrassements généraux, 21 viaducs, 17 ouvrages ferroviaires, 14 ouvrages routiers, un tunnel, 55 traversées de pipes ainsi que la réalisation de cinq gares à Bellil, Hassi R'mel, Berriane, Oued Nechou et Metlili, avec trois gares de croisement. Concernant le deuxième tronçon (Ghardaïa-El Meniaâ), les travaux comprennent la réalisation des terrassements généraux, six viaducs, 35 ouvrages ferroviaires, sept ouvrages routiers, trois traversées de pipes, trois gares à Mansoura, Hassi Fehal et Hassi Gara, et



trois gares de croisement. Ce projet a été déclaré d'utilité publique « en raison du caractère d'intérêt général et d'envergure nationale et stratégique de ces travaux

», selon le décret soulignant l'obligation d'allouer des indemnités à travers le Trésor public au profit des concernés par l'opération d'expropriation.

Pour escroquerie et usurpation d'un titre attaché à une profession réglementée

Placement en détention provisoire de 7 individus

Le juge d'instruction près le tribunal de Bir Mourad Raïs a ordonné, jeudi, le placement en détention provisoire de sept (7) individus pour délit d'escroquerie et d'usurpation de titre attaché à une profession réglementée, indique un communiqué du procureur de la République près le même tribunal. « Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre le phénomène d'escroquerie envers les citoyens et d'usurpation de fonctions civiles et militaires, et suite à une plainte déposée par le nommé (B.M.S), qui a été arnaqué par un groupe d'individus s'étant fait passer pour des personnes influentes, en relation avec de hauts cadres du ministère de l'Énergie, dans le but de lui faciliter l'obtention d'une autorisation

pour la réalisation d'une station-service à In Guezzam, en contrepartie de sommes d'argent conséquentes, une enquête a été ouverte, d'où l'arrestation d'un groupe d'individus répondant aux initiales: (M.A), (M.A.D), (Z.K), (H.M), (Z.M), (A.Y) et (S.N)», précise le communiqué. «Après avoir présenté les mis en cause devant le parquet de la République en date du 14 août 2025, une information judiciaire a été ouverte à leur encontre pour délit d'escroquerie et d'usurpation d'un titre attaché à une profession réglementée, conformément aux articles 372 du Code pénal et 64 de la loi relative à la lutte contre le faux et l'usage de faux», ajoute la même source. Après avoir été auditionnés, le juge d'instruction «a ordonné le placement en détention provisoire des mis en cause», conclut le communiqué.

Partenariat Algéro-Chinois

Lancement officiel de six modèles de smartphones ZTE fabriqués en Algérie

La société Sacomi, en partenariat avec le géant chinois ZTE, vient de franchir une nouvelle étape dans l'industrie des smartphones. Ce lancement s'inscrit dans la stratégie nationale de promotion de la production locale et du transfert technologique, avec l'ambition de proposer au marché algérien des produits innovants, performants et adaptés aux besoins des consommateurs.

Amel B

ZTE entre officiellement sur le marché algérien en annonçant la fabrication localement d'une gamme de smartphones, dans le cadre d'une coopération stratégique avec l'entreprise algérienne Sacomi. Ce lancement marque une nouvelle avancée dans le domaine de l'électronique grand public, en particulier dans l'industrie des smartphones afin de promouvoir le made in Algeria», a affirmé Thiba Milani Ahmed, CEO de Sarl Sacomi. Miser sur le développement de l'industrie des smartphones en Algérie. C'est l'objectif phare du partenariat Algérie-chinois concrétisé dans le cadre d'une coopération stratégique scellée entre ZTE, entreprise mondiale engagée dans l'innovation technologique et l'entreprise algérienne Sacomi. En présence de ses partenaires et devant un parterre d'invités, ZTE Algérie a annoncé officiellement, le 14 août à Alger, le lancement de ses derniers smartphones produits

localement, dévoilant six nouveaux modèles alliant performances puissantes et design élégant. « Ce lancement marque une nouvelle avancée dans le domaine de l'électronique grand public, en particulier dans l'industrie des smartphones », a affirmé Thiba Milani Ahmed, CEO de Sarl Sacomi. Il ajoutera qu'en « tant que l'un des plus grands fournisseurs d'équipements industriels en Algérie, SACOMI s'est toujours engagé à fournir des produits innovants et de haute qualité au marché local ». Des efforts qui s'inscrivent en droite ligne des instructions du Président de la République permettant à notre pays de s'engager résolument dans la voie de la promotion de la production nationale et de l'augmentation du taux d'intégration locale. Dans ce sillage, l'entreprise Sacomi a scellé « cette coopération stratégique pour promouvoir le made in Algeria, grâce au transfert de savoir-faire de technologie. « Avec cette coopération approfondie avec ZTE, nous

sommes en mesure d'introduire une technologie de pointe en matière de téléphonie mobile et d'offrir des fonctionnalités et des services plus localisés afin de répondre aux demandes des consommateurs algériens en matière de performances élevées, de design innovant et d'expérience haut de gamme. « À l'avenir, SACOMI et ZTE poursuivront leur collaboration approfondie dans le but d'apporter des produits plus innovants et de meilleure qualité sur le marché algérien et de promouvoir la transformation numérique locale », poursuivra encore le premier responsable de l'entreprise algérienne. De son côté, Jeff Liu, Directeur GTM de ZTE MEA Mobile Device, a affiché son enthousiasme à propos de ce lancement significatif, car dira-t-il, « l'Algérie se présente comme l'un des marchés africains où l'industrie du smartphone connaît une croissance rapide ». Et d'ajouter : « nous avons une compréhension profonde de la double exigence des consom-

mateurs locaux : des performances élevées et une valeur exceptionnelle ». Les six nouveaux produits localement répondent non seulement aux besoins technologiques et de divertissement des jeunes utilisateurs algériens, mais contribueront également à la digitalisation locale. ZTE prévoit également de coopérer avec les opérateurs de téléphonie mobile pour le déploiement de la 5G. Notons que la série nubia Neo est dédiée à offrir des produits et expériences plus puissants et au-delà des attentes pour les passionnés de gaming. Afin de répondre aux diverses demandes en matière de smartphones, nubia se développe à l'échelle mondiale avec une gamme de produits élégants et personnalisés tels que les séries Z, Flip, Neo, Focus et Music, offrant aux jeunes utilisateurs des choix variés et des expériences exceptionnelles. Actuellement, nubia est présent dans plus de 30 pays en Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient, en Amérique latine, en Europe et en Afrique.



Sensibilisation à l'eau

L'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE), à travers ses agences de bassin hydrographique (ABH), a mené depuis le début de l'été 2025 une vaste campagne nationale de sensibilisation à l'économie de l'eau au profit des enfants des colonies de vacances, touchant 5 013 participants répartis sur 26 centres à travers plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris auprès de l'Agence.

Placée sous le slogan « Notre été, convivialité et sérénité », l'initiative vise à inculquer dès le jeune âge les valeurs de préservation, de responsabilité et de solidarité autour de la gestion de cette ressource vitale, dans un contexte marqué par la raréfaction des ressources hydriques et la récurrence des épisodes de sécheresse. La campagne, qui s'est déroulée tout au long de la saison

Plus de 5 000 enfants formés à l'économie d'eau

estivale, a été déployée dans plusieurs régions du pays, notamment à Oran, Skikda, Annaba, Alger, Boumerdès, Tipaza, Bejaïa, Tizi Ouzou et Chlef. Elle a ciblé aussi bien les enfants des wilayas côtières que ceux issus du Grand Sud, des Hauts Plateaux et de la communauté algérienne à l'étranger. À Oran, l'Agence de bassin hydrographique Oranie-Chott-Chergui (ABH/OCC) a donné le coup d'envoi officiel de ses actions au camp d'El Amria (Aïn Témouchent), avant de les étendre à dix centres d'accueil profitant à environ 1 200 enfants. Ces activités comprenaient des ateliers de dessin, des concours éducatifs, des jeux ludiques et des présentations simplifiées sur le cycle de l'eau et les gestes de préservation. À l'est du pays, l'Agence de bassin hydrographique Constantinois-Seybousse-Mellègue (ABH/CSM) a

animé plusieurs sessions à Skikda, Jijel et Annaba, touchant plus de 1 000 enfants, dont des groupes venus de wilayas de l'intérieur et du Sud, ainsi que des enfants sahraouis. Ces interventions ont coïncidé, dans certains cas, avec des événements marquants comme la Journée mondiale de prévention de la noyade, donnant lieu à des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques de baignade. Dans la région Centre, l'Agence de bassin hydrographique Algérois-Hodna-Soummam (ABH/AHS) a organisé, quant à elle, des programmes éducatifs sur les plages et dans les camps de vacances d'Alger, Boumerdès, Tipaza et Béjaïa. Plus de 1 000 enfants, dont certains issus de wilayas du Sud comme In Salah, Illizi ou Tamanrasset, ont participé à des animations interactives, à des jeux-questionnaires et à des sorties

pédagogiques. Dans les camps de vacances de la côte chélifienne, la campagne a inclus la création de « groupes de protecteurs de l'eau », un projet visant à former 300 enfants ambassadeurs de l'économie d'eau dans leurs familles et écoles. Selon l'AGIRE, les activités de cette campagne ont combiné approches pédagogiques et ludiques pour ancrer durablement les bons réflexes de consommation rationnelle de l'eau, à travers des outils variés : supports visuels, ateliers pratiques, compétitions, visites d'installations hydrauliques et espaces de dialogue. « Ces acquis constituent une base solide pour poursuivre et renforcer ce type d'initiatives à l'avenir », souligne l'Agence, ajoutant que cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs nationaux de développement durable et de gestion intégrée des ressources hydriques.

Anticancéreux
La PCH dément toute pénurie

La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a affirmé, dans un communiqué, que les anticancéreux étaient disponibles avec la garantie de l'accès au traitement pour chaque patient en temps voulu et sans interruption.

« Suite aux informations relayées récemment sur certains réseaux sociaux concernant une pénurie des anticancéreux et des médicaments hospitaliers, la PCH assure tous les malades et l'opinion publique nationale que le taux de disponibilité de ces médicaments vitaux dépassait 93 % au niveau national, tout en assurant l'approvisionnement continu et suffisant afin de couvrir les besoins de l'ensemble des établissements hospitaliers », précise le communiqué.

« Aucun cas de pénurie n'a été enregistré », selon la PCH, soulignant qu'au contraire, « une plateforme électronique reliée aux hôpitaux permettant de connaître et d'évaluer le stock de médicaments existe au niveau de la PCH », d'autant plus « qu'elle œuvre de manière permanente, régulière et continue à fournir ces médicaments à tous les malades, à travers une coordination rigoureuse avec l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement afin de garantir l'accès au traitement pour chaque patient en temps voulu et sans interruption ».

Dans le cadre de cet engagement, ajoute la même source, la PCH a consacré « le plus grand budget de son histoire à l'acquisition de médicaments, particulièrement des anticancéreux, soit un montant de 84 milliards DE DA, sans oublier le montant restant de son budget destiné à la couverture de tous les besoins médicaux des hôpitaux, conformément aux directives du ministère de la Santé, et ce dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action pour le malade (PAM) ».

« Une grande partie de ce budget record est dédiée à l'acquisition de médicaments innovants et de qualité supérieure, permettant aux patients de bénéficier de protocoles thérapeutiques internationaux de pointe, afin d'améliorer la prise en charge sanitaire et d'être au diapason des normes médicales internationales », précise la même source.

La PCH a, en outre, relevé que « certains médicaments, locaux ou importés, pouvant enregistrer une pénurie au cours de cette année, font l'objet d'un suivi et de mesures pratiques pour assurer des substituts, quelle que soit leur nature, en fonction des besoins des hôpitaux », soulignant qu'elle « veille à s'acquitter de son rôle conformément aux lois et règlements en vigueur ».



Concours d'aide-soignant

Inscriptions prolongées au 20 septembre

Les délais d'inscription au concours sur épreuves d'aide-soignant de la santé publique au titre de l'année 2025 ont été prolongés au 20 septembre prochain, a annoncé le

ministère de la Santé dans un communiqué rendu public. « Dans le cadre des inscriptions au concours sur épreuves pour l'accès à la formation d'aide-soignant de la santé publique au titre de l'année 2025, dédié aux

détenteurs du niveau de 3^e année secondaire, non titulaires du baccalauréat, sur la plateforme numérique du ministère de la Santé via le lien : <https://formation.sante.gov.dz> et vu que les établissements scolaires

sont en vacances jusqu'au 7 septembre 2025, la direction de la formation au ministère de la Santé annonce la prolongation des délais d'inscription au 20 septembre 2025 au lieu du 28 août 2025. »

RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Sonelgaz renforce la maintenance estivale de ses lignes



La Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), à travers sa filiale Sonelgaz-Transport de l'électricité et opérateur du système, a intensifié ses opérations de maintenance préventive des lignes et équipements électriques durant la période estivale, dans le cadre de son programme de maintenance régulière visant à protéger le réseau, à améliorer son efficacité et à garantir la continuité de ses services, a indiqué jeudi un communiqué de l'entreprise. Les équipes techniques des districts de transport de l'électricité, spécialisées dans le lavage des équipements et lignes électriques à haute et très haute tension, œuvrent à concrétiser ce programme de manière quantitative et qualitative dans plusieurs wilayas, notamment côtières, tout en intensifiant ces opérations durant l'été, a précisé la même source. Ces mesures tendent à améliorer la performance des isolateurs des lignes électriques et des équipements des postes de transformation, affectés par divers facteurs environnementaux, comme la pollution par la poussière et les émissions industrielles, ainsi que par un taux élevé d'humidité et la concentration de sels dans l'air des zones côtières, ce qui impacte négativement leur fonctionnement, selon la même source. Pour éviter le courant de fuite qui peut provoquer des pannes et protéger les isolateurs et équipements contre l'usure, Sonelgaz-Transport de l'électricité et opérateur du système a mobilisé tous les moyens humains et logistiques nécessaires, à savoir 58 équipes de maintenance composées de 358 travailleurs, qui s'emploient quotidiennement au lavage de 16.103 pylônes électriques et 927 installations électriques, en utilisant 113 engins, dont des camions et des grues spéciales, ainsi qu'un hélicoptère dans les zones difficiles d'accès, outre le nettoyage de 26.406 isolateurs électriques. Ces opérations sont réalisées selon les normes techniques modernes, avec des précautions garantissant la continuité du service. Certaines interventions sont effectuées sous tension, d'autres dans le cadre de programmes de maintenance hors tension, afin de préserver la performance et la stabilité du réseau, a conclu le communiqué.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION FISCALE

Distribution du tabac désormais soumise à agrément officiel

Le ministère des Finances a publié, dans le Journal officiel n° 53, un arrêté fixant les modalités d'agrément pour l'activité de distribution de produits tabagiques. Désormais, seuls les opérateurs de nationalité algérienne, personnes physiques ou sociétés de droit algérien, pourront exercer cette activité, sous réserve de se conformer à un cahier des charges strict et après validation de la Direction générale des impôts.

L'activité de distribution de produits tabagiques, ainsi que les termes du cahier des charges y afférent est désormais réglementée. Le ministère des finances vient de publier un arrêté ministériel sur la délivrance de l'agrément pour l'exercice de cette activité dans le n°53 du journal officiel. Conformément aux dispositions de l'article 300 bis du code des impôts indirects, sont agréées pour l'exercice de l'activité de distribution de produits tabagiques, les personnes physiques de nationalité algérienne ayant leur domicile fiscal en Algérie et les sociétés de droit algérien, dont les associés ou actionnaires sont de nationalité algérienne ayant leur domicile fiscal en Algérie. Les fabricants de produits tabagiques détenteurs d'un agrément peuvent être agréés, également, en qualité de distributeur de produits tabagiques. Dans ce cas, l'exercice de l'activité de distribution de produits tabagiques doit être assuré par le biais d'une société filiale créée à cet effet. L'exercice de l'activité de distribution de produits tabagiques est subordonné à l'obtention d'un agrément délivré par le directeur général des impôts, établi suivant le modèle joint en annexe I du présent arrêté, après souscription par le postulant à un cahier des charges, sans réserve ou limitation aux clauses qui y sont édictées. L'obtention de l'agrément de distributeur de produits tabagiques est subordonnée au dépôt, par le postulant, d'un dossier de demande, auprès de la direction des grandes entreprises ou de la direction des impôts de wilaya territorialement compétente. Si le postulant dispose de plusieurs locaux de distribution situés dans des wilayas différentes, le



directeur des impôts du lieu de situation du siège de l'établissement pour l'entreprise individuelle ou du siège social pour la société, sollicite de ses homologues desquels relèvent les autres entités, à l'effet d'effectuer l'enquête de conformité et l'établissement du procès-verbal de constat prévus par la loi. Dans ce cas, le délai de traitement des dossiers de demandes d'agrément fixé à l'article 5 du présent arrêté, est prorogé de trente (30) jours. Le directeur général des impôts se prononce dans un délai n'excédant pas trente (30) jours, à compter de la date de réception du dossier transmis par la direction des grandes entreprises ou la direction des impôts de wilaya. Le directeur des grandes entreprises ou le directeur des impôts de wilaya, selon le cas, notifie au postulant la décision d'agrément en qualité de distributeur de produits tabagiques ou celle de rejet de son dossier de demande, dans un délai n'excédant pas

huit (8) jours, à compter de la date de réception de la décision. La décision est remise, en main propre, à la personne concernée ou au représentant légal de la société demanderesse, contre signature d'une décharge et émargement sur le registre des agréments des distributeurs de produits tabagiques, par l'apposition de sa signature et du cachet humide de son entreprise. En cas de rejet de sa demande, le postulant peut introduire un recours auprès des services fiscaux, dans un délai n'excédant pas trente (30) jours, à compter de la date de notification de ladite décision. Les services fiscaux statuent sur le recours introduit, dans un délai limite de trente (30) jours, à compter de sa date de réception. L'inobservation de l'une des clauses du cahier des charges et/ou de l'infraction aux dispositions législatives ou réglementaires en vigueur, entraînent le retrait de l'agrément de distribution de produits tabagiques sur décision du

directeur général des impôts. Le retrait est prononcé après mise en demeure, sous huitaine, du contrevenant à l'effet de se conformer aux prescriptions du cahier des charges. L'absence de réponse à la mise en demeure, dans le délai imparti, entraîne la notification à l'intéressé de la décision de retrait de son agrément. L'agrément est, également, retiré dans le cas de cessation définitive d'activité. La direction générale des impôts est tenue de transmettre à l'autorité de régulation du marché du tabac et des produits tabagiques une situation trimestrielle, sur supports papier et numérique, reprenant l'ensemble des agréments des distributeurs de produits tabagiques délivrés et des décisions de rejet prononcées. Les distributeurs de produits tabagiques sont tenus de se conformer aux dispositions du présent arrêté, dans un délai d'une (1) année, à compter de sa date de publication au Journal officiel.

Inès B.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Les inscriptions prolongées jusqu'au 21 août

Le ministère de l'Industrie a annoncé, jeudi dans un communiqué, la prolongation, jusqu'au 21 août 2025, des inscriptions à la campagne nationale de mobilisation des compétences algériennes dans l'industrie automobile et la fabrication de pièces de rechange, et ce, suite au grand engouement suscité par la démarche. Cette prolongation vise à permettre à tous les experts algériens, à l'intérieur du pays et à l'étranger, de participer à ce projet stratégique, précise le ministère. Après avoir



remercié les experts, ingénieurs et techniciens qui se sont inscrits, le ministère a invité les compétences qualifiées qui ne l'ont pas encore fait à s'inscrire durant la période

de prolongation via la plateforme numérique dédiée à l'opération : <https://www.industrie.gov.dz/pla-teforme-a>. Pour rappel, sous le slogan « Avec des

compétences algériennes, nous construisons une véritable industrie mécanique », le ministère avait lancé cette campagne en vue de contribuer à la création d'un conseil d'expertises nationales dans l'industrie automobile et la fabrication de pièces de rechange, qui sera chargé d'élaborer le référentiel national en matière d'intégration industrielle, comme cadre de référence définissant les bases techniques et réglementaires pour un écosystème industriel performant et intégré.

L'or en léger rebond mais termine la semaine en baisse



Les prix de l'or ont légèrement progressé vendredi, mais restent en baisse sur la semaine, alors que les investisseurs ajustent leurs attentes sur les taux d'intérêt américains et suivent de près le sommet entre le président américain Donald Trump et son homologue russe Vladimir Poutine. Selon Reuters, l'or au comptant se situait à 3.336 dollars l'once en début d'après-midi de ce vendredi 15 août, affichant une baisse de près de 2% depuis le début de la semaine. Les contrats à terme sur l'or aux États-Unis ont clôturé presque inchangés à 3.382 dollars l'once. Le dollar a légèrement reculé, ce qui rend l'or moins cher pour les investisseurs utilisant d'autres devises. Les chiffres publiés aux États-Unis ont montré que les prix à la production ont fortement augmenté en juillet, au rythme le plus élevé depuis trois ans. Ces données ont réduit les attentes d'une baisse importante des taux par la Réserve fédérale, prévue pour septembre. Moins de baisse des taux signifie que les placements rapportant des intérêts restent plus attractifs que l'or, qui ne rapporte rien en lui-même, ce qui explique en partie la baisse des cours cette semaine. Les autres métaux précieux ont eu des mouvements plus modérés. L'argent a légèrement reculé à 37,96 dollars l'once, le platine a perdu 1,5% à 1.336 dollars, et le palladium a baissé de 2,6% à 1.116 dollars. Le cuivre, quant à lui, a enregistré une légère hausse, reflétant la demande industrielle. En résumé, l'or est en pause après une semaine de baisse, alors que les investisseurs digèrent les chiffres économiques américains et attendent le sommet Trump-Poutine, qui pourrait influencer le marché selon l'issue des discussions.

Moustachir Spa affiche une solide performance au premier semestre 2025

BOURSE D'ALGER

La première start-up cotée à la Bourse d'Alger confirme sa dynamique : avec un chiffre d'affaires de près de 71 millions DA et un bénéfice net de 8,5 millions DA au premier semestre 2025, Moustachir Spa renforce sa structure financière grâce à une augmentation de capital à 25 millions DA. L'actionnaire Kheir Eddine Boulfaa détient désormais plus du tiers du capital.

La société Moustachir Spa a publié ses états financiers relatifs au premier semestre 2025. La société a réalisé un chiffre d'affaires semestriel de 70,954 millions de DA, témoignant d'une activité soutenue. Une augmentation du capital significative de 20 à 25 millions de DA a été également enregistrée renforçant la structure financière. Une position de trésorerie exceptionnellement renforcée et une rentabilité semestrielle satisfaisante avec 8,5 millions DA de résultat net. Les indicateurs financiers clés du premier semestre 2025 de la société Moustachir affichent également une augmentation du capital social à 25 millions de DA, des résultats semestriels : Actif/Passif estimé à 208 318 960 DA, un bénéfice net estimé à 8 499 735 DA et un objectif atteint de 128 %. "Ces résultats du premier semestre 2025 témoignent de la bonne performance de la start-up et témoignent de sa solidité et de sa capacité à croître et à générer des résultats tangibles. Ils confirment la sélection judicieuse des actionnaires qui nous ont fait confiance et ont investi dans les actions de la société. Comme vous le savez, l'actionnaire Kheir Eddine Boulfaa a franchi le seuil de 33,33 % du capital de la société", indique la Société dans un communiqué. Les recommandations pour le semestre à venir concernent, selon Moustachir spa, à main-



tenir la dynamique commerciale pour optimiser le chiffre d'affaires annuel, poursuivre l'optimisation de la gestion des créances clients et capitaliser sur la solidité financière acquise pour soutenir le développement. Moustachir est une plateforme de conseil en ligne qui vous offre la possibilité de bénéficier de consultations professionnelles par les meilleurs spécialistes algé-

riens et internationaux dans divers domaines : conseil aux entrepreneurs, conseil économique et financier, conseil juridique, exportation et importation, technologie, intelligence artificielle, conseil social, conseil éducatif et linguistique, arts et médias. La startup Moustachir est la première startup à intégrer la Bourse d'Alger. Lancé au mois de décembre 2024, l'opération de souscription aux actions de la startup Moustachir ont été annoncés le 14 janvier dernier, enregistrant un total de 306 souscripteurs et un montant collecté de plus de 94 millions DA. Spécialisée dans le consulting en ligne, Moustachir facilite la mise en relation entre experts consultants et entreprises ou particuliers recherchant des conseils sur mesure. Forte d'un capital de 94 millions de dinars, la startup a lancé une opération de souscription à ses actions du 1er au 31 décembre 2024, avec un prix fixé à 760 DA par action.

Inès B.

RÉSERVES MONDIALES

Le pétrole gagne 5 milliards de barils en 2024

Les réserves mondiales de pétrole, découvertes et récupérables, ont augmenté de 5 milliards de barils l'année dernière (2024), grâce à des estimations plus solides concernant des bassins prometteurs, tels que la Vaca Muerta en Argentine et le bassin permien aux États-Unis. En conséquence, ces réserves sont passées de 1 224 milliards de barils début 2024 à 1 229 milliards de barils début 2025. En incluant les estimations des gisements non découverts, le total des ressources récupérables mondiales a atteint 1 519 milliards de barils début 2025, selon un rapport récent examiné par l'Energy Research Unit, basée à Washington. Les ressources pétrolières récupérables mondiales ont diminué d'environ 700 milliards de barils depuis 2019, en raison d'un ralentissement du rythme des activités d'exploration, qui prennent en compte les quantités produites et extraites de ces ressources. Les réserves mondiales de pétrole déclinent rapidement depuis 2020, s'étant stabilisées à 1 900 milliards de barils, avant de retomber à 1 720 milliards de barils en 2021. Ce déclin s'est poursuivi en 2022, chutant à 1 570 milliards de barils, avant d'enregistrer un léger rebond à 1 580 milliards de barils début 2023. Cependant, elles ont rapidement rechapé pour atteindre 1 530 milliards de barils début 2024. Le principal facteur à l'origine de l'augmentation des réserves mondiales de pétrole, découvertes et exploitables, en 2024 a été l'identification d'un potentiel supplémentaire dans la formation argentine de Vaca Muerta et dans le bassin du Delaware, un sous-bassin du bassin permien qui s'étend du Texas au Nouveau-Mexique. Au cours

des dix dernières années, les estimations des ressources non découvertes ont diminué de 456 milliards de barils, en raison de plusieurs facteurs : Une forte contraction de l'exploration dans les zones frontalières. Les projets d'exploitation de pétrole de schiste hors des Amériques ont échoué. Les coûts de développement des champs offshore ont doublé au cours des cinq dernières années. Un rapport du cabinet d'études Rystad Energy a montré que le taux de remplacement des réserves issues de nouveaux projets pétroliers conventionnels ne dépasserait pas 30 % de la production au cours des cinq prochaines années, et que l'exploration n'en couvrirait que 10 %. Selon le bulletin statistique annuel de l'OPEP, les réserves mondiales de pétrole ont augmenté de 1,5 % en 2024 pour atteindre 1 566 milliards de barils, soit une augmentation de 2,34 milliards de barils par rapport à 2023. L'année dernière, la production mondiale de pétrole a atteint 30 milliards de barils, portant le total cumulé depuis 1900 à 1 572 milliards de barils. Cependant, selon les données de Rystad Energy, les réserves prouvées ne suffisent qu'à 14 ans de production aux niveaux actuels. Le rapport de Rystad Energy révèle qu'il sera difficile pour l'offre de suivre la demande en cas de future augmentation de la demande mondiale de pétrole, comme le prévoit l'OPEP, même si les prix restent élevés et attractifs pour les producteurs. Par conséquent, Rystad Energy prévoit un ralentissement de la forte croissance de la demande de pétrole jusqu'en 2050, en raison des contraintes d'offre et de la difficulté de concurrencer des sources d'énergie

moins chères. Par conséquent, le monde a besoin d'investissements accrus dans le secteur pétrolier pour suivre le rythme de la hausse de la demande. Les découvertes de pétrole et de gaz au cours des cinq premiers mois de 2025 ont enregistré une baisse, atteignant un total de 1,9 milliard de barils équivalent pétrole, contre plus de 4 milliards de barils au cours de la même période en 2024. Le rapport explique que la pleine exploitation des ressources pétrolières disponibles est conditionnée à deux conditions : La stabilisation des prix du pétrole à des niveaux élevés et les innovations technologiques réduisant les coûts de production. Cependant, Per Magnus Nysveen, analyste principal chez Rystad Energy, a averti que le financement nécessaire pourrait ne pas être disponible dans les décennies à venir, ce qui entraînerait une hausse des prix des services publics et réduirait l'incitation à investir dans des projets générant de fortes émissions. Selon l'estimation la plus élevée de Rystad Energy, qui anticipe une hausse de la température de 2,5 °C, les émissions de carbone du charbon, du pétrole et du gaz resteront à 2 000 gigatonnes, soit environ 500 gigatonnes de moins que le scénario moyen du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), selon l'unité de recherche sur l'énergie. Le rapport conclut que si la demande de pétrole se stabilise ou augmente après 2030, une augmentation significative de l'exploration et du forage dans les régions frontalières et le développement de l'ensemble de la sous-région du pétrole de schiste en Amérique du Nord et dans le monde seront nécessaires.

TIMIMOUN

Derbal insiste sur les priorités du secteur

"Les projets prioritaires du secteur, notamment ceux concernant les réseaux d'assainissement, seront pris en charge rigoureusement par le Fonds national de l'eau (FNE)", a ajouté M. Derbal en appelant les responsables locaux du secteur à entamer d'ores et déjà la préparation leurs cahiers de charges.

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a mis l'accent, mercredi dans la wilaya de Timimoun, sur le raccordement de l'ensemble des ksour au réseau d'assainissement. S'exprimant en marge de la mise en service du réseau d'assainissement et la station de relevage des eaux usées des ksour de la commune de Tinerkouk (70 km Nord de Timimoun), au terme de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné l'importance de généraliser le raccordement des ksour aux réseaux d'assainissement, dans un souci d'amélioration du cadre de vie du citoyen. Les projets prioritaires du secteur, notamment ceux concernant les réseaux d'assainissement, seront pris en charge via le Fonds national de l'eau (FNE), en vue de permettre leur prompt prise en charge, a ajouté M. Derbal en appelant les responsables locaux du secteur à entamer d'ores et déjà la préparation leurs cahiers de charges. Concer-



nant l'approvisionnement en eau potable, le ministre a indiqué que la wilaya ne souffre pas d'un déficit en eau, mais enregistre quelques "points noirs" au niveau de trois de ses communes "qu'il appartient d'éliminer dans les meilleurs délais". Il a mis

également en avant la nécessité de transférer la gestion de l'eau potable des communes à l'Algérienne des eaux (ADE) et des réseaux d'assainissement à l'Office national d'assainissement (ONA), en les dotant des équipements nécessaires. Le ministre de

l'Hydraulique a assuré, par ailleurs, de l'accompagnement du son secteur aux agriculteurs en ce qui concerne le projet de réhabilitation et de revivification du système hydraulique des foggaras, "un legs ancestral qu'il appartient de sauvegarder".

GHARDAÏA

Les piscines pour fuir la canicule

Dans la wilaya de Ghardaïa, les piscines connaissent une grande affluence pour fuir la canicule. Face à la vague de chaleur, habitants et touristes se ruent sur les points d'eau en quête de fraîcheur. Avec des vagues de chaleur successives et un mercure avoisinant les 48 degrés, les habitants de Ghardaïa cherchent par tous les moyens à échapper à la fournaise estivale. Piscines, bassins et palmeraies sont devenus les refuges privilégiés pour trouver un peu de fraîcheur et de détente. Dès que la chaleur s'installe, l'ensemble des sites aquatiques de la région sont pris d'assaut. Les piscines publiques, rénovées et proches des quartiers peuplés, attirent de nombreux jeunes, tout comme les bassins d'irrigation et les jets d'eau aménagés en ville, où les enfants animent les

heures de sieste. Cependant, ces infrastructures publiques restent « insuffisantes » pour satisfaire la demande, estime Khaled, maître-nageur à la piscine de Bouhraoua. Par conséquent, les piscines privées, souvent nichées au cœur des palmeraies, connaissent un fort engouement. Ayoub, un estivant de Bounoura, exprime son « admiration pour cet espace de qualité », qui combine la fraîcheur de l'eau au charme des jardins verdoyants. Presque désertes en hiver, les palmeraies de la vallée du M'zab et les oasis de Metlili et Zelfana se transforment en véritables espaces de villégiature en été. La fraîcheur naturelle créée par les feuillages denses et la beauté des paysages transforment ces lieux en havres de paix, particulièrement appréciés lorsque la chaleur devient accablante. Ces

espaces permettent aux habitants de la région de savourer pleinement la saison estivale malgré les conditions extrêmes. Face à ce climat de plus en plus rude, les comportements et la ville s'adaptent. De nombreux habitants, notamment les personnes âgées, sont contraints de se confiner chez eux aux heures les plus chaudes. En parallèle, des médecins mènent des campagnes de sensibilisation pour prévenir les risques d'insolation et de déshydratation. Les pouvoirs publics ont également pris des mesures dans le cadre du programme d'amélioration urbaine. En créant des espaces verts, en plantant davantage d'arbres pour l'ombrage et en aménageant des bassins et des jets d'eau, la ville cherche à s'acclimater et à offrir des îlots de fraîcheur à ses habitants.

ORAN

Affluence remarquable à la nouvelle façade maritime

La nouvelle façade maritime, représentant la première tranche de la route reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest, connaît, durant la saison estivale, une forte affluence de jeunes et de familles, notamment en soirée. Avec les fortes chaleurs et l'humidité que connaît la ville d'"El Bahia", les familles et les jeunes préfèrent se diriger vers la nouvelle corniche oranaise, ou la nouvelle voie portuaire d'évitement, pour se détendre et passer des moments conviviaux jusqu'à une heure tardive de la nuit. Dès le coucher du soleil, les familles affluent vers cette route de plus de 8 km, pour profiter d'une vue panoramique qui s'étend depuis l'est de la ville jusqu'au quatrième boulevard périphérique au niveau de la commune de Bir El Djir. Ce qui ajoute de la beauté à cette route, ce sont les infrastructures modernes et les ouvrages d'art réalisés selon les normes internationales, comme le tunnel à deux voies, le pont, la route côtière, ainsi qu'une voie expresse. A cela s'ajoutent aussi l'éclairage public, la signalisation, les systèmes anti-incendie, de ventilation, d'éclairage et les issues de secours, assurant ainsi sécurité et confort aux visiteurs. L'air jovial, le jeune Sofiane indique qu'il se rend quotidiennement avec ses amis sur cette façade maritime, où ils disent passer des moments agréables, agrémentés de jeux traditionnels, parfois jusqu'à une heure tardive de la nuit. De son côté, Walid affirme qu'il préfère souvent se rendre, en fin d'après-midi, à l'accès menant au port d'Oran, près du terminal à conteneurs, où se trouvent de gros blocs de béton, pour pratiquer sa passion : la pêche à la ligne, jusqu'au coucher du soleil. Mme Fatiha, attablée avec sa petite famille pour siroter un thé et savourer des spécialités du cru, s'est dit émerveillée par la beauté naturelle du lieu, affirmant qu'il s'agit d'un site magnifique à valoriser davantage pour devenir, dans un futur proche, un véritable pôle touristique, notamment à travers la construction d'hôtels, de marinas ou de complexes de thalassothérapie. Karim considère, lui, que cette route a insufflé une nouvelle dynamique à la capitale de l'Ouest du pays, facilitant la fluidité du trafic pour les poids lourds vers et depuis le port, tout en permettant aux usagers de gagner du temps et d'éviter les embouteillages, surtout en été. Pour lui, cette route a également ouvert une nouvelle fenêtre pour la promotion du tourisme local, offrant une vue panoramique attrayante. A noter que cette route, réalisée avec les techniques les plus modernes, comprend cinq ouvrages d'art, dont un tunnel à deux voies de 930 m, un autre de 1580 m, ainsi qu'un pont de 680 m, une route côtière et une voie rapide. Le projet a également permis la réhabilitation de la route "El Djoualek", contribuant à donner une dimension esthétique à l'ensemble de la façade maritime.

AÏN TEMOUCHENT

11 nouvelles écoles pour la rentrée scolaire

11 nouvelles écoles des cycles primaire et moyen seront prêtes pour la prochaine rentrée scolaire à Aïn Temouchent, a indiqué, jeudi, le wali Mabrouk Ouled Abdennebi. « La prochaine rentrée scolaire sera renforcée par l'entrée en service de sept nouveaux groupements scolaires primaires et quatre nouveaux CEM dont les travaux sont achevés et qui seront tous opérationnels à l'occasion de la rentrée scolaire. Un nouveau lycée sera également réceptionné dans la commune d'El Malah avant la fin de l'année en cours », a annoncé Ouled Abdennebi, lors de sa supervision des travaux du conseil exécutif de la

wilaya. Le wali a également indiqué que d'autres établissements scolaires, dans les cycles primaire et moyen, seront réceptionnés, avant la fin de l'année, et que leur taux d'avancement est jugé important. A cette occasion, il a donné des instructions aux responsables du secteur de l'éducation, en coordination avec les présidents des Assemblées populaires communales, pour accélérer l'opération d'équipement pédagogique des établissements réceptionnés, afin qu'ils soient prêts à accueillir les élèves dès le premier jour de la rentrée. La prochaine rentrée scolaire sera également renforcée par sept nouvelles cantines

scolaires, selon le même responsable, qui a insisté sur la nécessité de les équiper convenablement et d'assurer la fourniture de repas aux élèves dans toutes les cantines scolaires dès le premier jour, tout en veillant à garantir le transport scolaire dès cette même date. De son côté, la directrice de wilaya du secteur des équipements publics, Lamia Ramdani, a indiqué que la rentrée scolaire prochaine sera également appuyée par 39 nouvelles salles d'extension réparties à travers plusieurs établissements, dont 20 salles construites à la charge des communes pour le cycle primaire.

LISTÉRIOSE

Causes et personnes à plus de risques envers la pathologie

Linfection de la bactérie *Listeria monocytogenes* est la seconde cause de mortalité par intoxication alimentaire. Seules les salmonelles, également des bactéries, causent plus d'intoxications mortelles. Dans sa forme dite « invasive », la listériose est particulièrement meurtrière : un quart des patients, environ, en meurent, par exemple à cause de complications neurologiques comme une méningite. L'incubation dure en général une ou deux semaines, mais peut aller jusqu'à presque trois mois, et les femmes enceintes sont particulièrement menacées, avec vingt fois plus de risque de développer cette infection que le reste de la population. Elle touche aussi particulièrement les personnes immunodéprimées (cancer, greffe d'organes, traitement immunosuppresseur, diabète, cirrhose), les personnes âgées et les nouveau-nés. Ces derniers jours, plusieurs lots de fromages vendus à travers la France ont été rappelés, soupçonnés de contenir la *Listeria monocytogène*, responsable de la listériose et faisant plusieurs victimes dont des décès, ce qui suscite plusieurs interrogations sur cette infection. Selon les experts, cette infection est particulièrement inquiétante chez la femme enceinte. Alors qu'elle peut passer inaperçue en se manifestant sous forme de contractions ou de syndrome grippal, l'infection met en danger la vie du fœtus. La maladie peut provoquer l'avortement ou la naissance prématurée. Quels sont donc les symptômes ? La forme digestive isolée de la listériose « associe douleurs abdominales, diarrhées, et possible syndrome grippal » comme de la fièvre, des douleurs musculaires et des maux de tête. La période d'incubation est de quelques heures à 4 jours. Les formes invasives (présence de la bactérie ne se limitant pas au tube digestif) se traduisent par « une infection du sang (septicémie), du système nerveux central (méningo-encéphalite), ou une infection materno-néonatale ». Les nouveau-nés infectés souffrent généralement d'atteintes pul-



*La listériose est une maladie infectieuse grave causée par la bactérie *Listeria monocytogenes*. Elle est principalement transmise par des aliments contaminés. Il est possible d'atténuer les risques de contamination en respectant les règles d'hygiène alimentaire, les plus élémentaires, tout en assurant la bonne cuisson des aliments.*

monaires et neurologiques sévères. Une évolution qui peut être fatale malgré un traitement antibiotique précoce. Chez l'adulte, la maladie se traduit par de la fièvre, des courbatures et des troubles digestifs. La majorité des personnes diagnostiquées présentent une infection du sang appelée septicémie. Dans les cas sévères, les méninges et le cerveau peuvent être touchés. Des symptômes qui apparaissent entre quelques jours et deux mois après la contamination. Concernant le traitement, comme la salmonellose, la listériose se traite par antibiotiques. Cela les distingue d'une autre famille de bactéries emblématiques des infections alimentaires, *Escherichia Coli* : celles-ci - dans leurs formes dangereuses, un grand nombre étant inoffensives - causent moins d'intoxications graves que *Listeria* et *Salmonella* mais elles sont plus difficiles à traiter, car les antibiotiques sont impuissants. Autre point commun entre salmonelles et *Listeria*, celle-ci est éliminée par la cuisson et on la trouve donc dans des aliments crus ou mal cuits : viandes, produits laitiers, légumes et fruits frais... Mais elle a aussi ses spécificités. Alors que le froid ralentit le développement des salmonelles, ce n'est pas le cas pour la *Listeria* qui peut se reprodui-

re en grand nombre dans un réfrigérateur. La listériose est donc souvent reliée à des « aliments pouvant être conservés longtemps en conditions réfrigérées », selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Mesures préventives Selon les experts, cette infection alimentaire peut se prévenir. Représentant à peine 0,1% des infections alimentaires, elle touche surtout les personnes vulnérables dont le système immunitaire est altéré. Ainsi, il est conseillé à ces sujets fragiles d'éviter de consommer des charcuteries, des produits au lait frais (fromage à pâte molle) ou encore les graines germées. Pour les autres, il est possible de réduire les risques de développer une listériose en respectant de simples règles d'hygiène alimentaire. Et en premier lieu la bonne cuisson des aliments. Car contrairement à d'autres bactéries, la *Listeria* ne craint pas le froid : elle peut se multiplier à 4°C, soit la température d'un réfrigérateur. « La contamination des aliments par *Listeria monocytogenes* est donc favorisée par l'allongement de la chaîne du froid », préviennent les experts. Le réchauffement des restes conservés au frigo doit donc être soigneusement respecté. Selon l'OMS, les recommandations relatives à la prévention de la listériose sont

similaires à celles destinées à prévenir d'autres maladies d'origine alimentaire. Elles préconisent entre autres une manipulation sans risque des aliments et le respect des Cinq clefs pour des aliments plus sûrs, à savoir prendre l'habitude de la propreté, séparer les aliments crus des aliments cuits, faire bien cuire les aliments, maintenir les aliments à bonne température et utiliser de l'eau et des produits sûrs. L'agence sanitaire appellent les personnes à risque d'éviter de consommer des produits laitiers fabriqués à partir de lait non pasteurisé, de la charcuterie ou des produits à base de viande prêts à consommer tels que les produits carnés et produits marins fumés à froid, lire et respecter scrupuleusement la durée de conservation et les températures de stockage indiquées sur l'étiquette du produit. Il est important de respecter la durée et la température de conservation inscrites sur l'étiquette des aliments prêts à consommer pour s'assurer que les bactéries potentiellement présentes dans ces aliments ne se multiplient pas pour atteindre des concentrations dangereuses. Cuire l'aliment avant de le consommer constitue un autre moyen très efficace de détruire les bactéries.

A.B

ECONOMIE DE L'EAU

Sensibilisation de plus de 500 enfants des colonies de vacances

L'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE), à travers ses agences de bassin hydrographique (ABH), a mené depuis le début de l'été 2025, une vaste campagne nationale de sensibilisation à l'économie de l'eau au profit des enfants des colonies de vacances, touchant 5.013 participants répartis sur 26 centres à travers plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris auprès de l'Agence. Placée sous le slogan "Sifna Lemma wa amane" (Notre été, convivialité et sérénité), l'initiative vise à inculquer dès le jeune âge les valeurs de préservation, de responsabilité et de solidarité autour de la gestion de cette ressource vitale, dans un contexte marqué par la raréfaction des ressources hydriques et la récurrence des épisodes de sécheresse. La campagne, qui s'est déroulée tout au long de la saison estivale, a été déployée dans plusieurs régions du pays, notamment à Oran, Skikda, Annaba, Alger, Boumerdes, Tipaza, Bejaïa, Tizi Ouzou et Chlef. Elle a ciblé aussi bien les enfants des wilayas côtières que ceux issus du Grand Sud, des Hauts Plateaux et de la communauté algérienne à l'étranger. A Oran, l'Agence de Bassin Hydrographique Oranie-Chott-Chergui (ABH/OCC) a donné le coup d'envoi officiel de ses actions au camp d'El Amria (Ain Témouchent), avant de les étendre à dix centres d'accueil profitant à environ 1.200 enfants. Ces activités comprenaient des ateliers de dessin, des concours éducatifs, des jeux ludiques et des présentations simplifiées sur le cycle de l'eau et les gestes de préservation. A l'Est du pays, l'Agence de Bassin Hydrographique Constantinois-Seybousse-Mellegue (ABH/CSM) a animé plusieurs sessions à Skikda, Jijel et Annaba, touchant plus de 1.000 enfants, dont des groupes venus de wilayas de l'intérieur et du Sud, ainsi que des enfants sahraouis. Ces interventions ont coïncidé, dans certains cas, avec des événements marquants comme la Journée mondiale de prévention de la noyade, donnant lieu à des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques de baignade. Dans la région centre, l'Agence de Bassin Hydrographique Algérois-Hodna-Soummam (ABH/AHS) a organisé, quant à elle, des programmes éducatifs sur les plages et dans les camps de vacances d'Alger, Boumerdes, Tipaza et Béjaïa. Plus de 1.000 enfants, dont certains issus de wilayas du Sud comme In Salah, Illizi et Tamanrasset, ont participé à des animations interactives, à des jeux-questionnaires et à des sorties pédagogiques. Dans les camps de vacances de la côte chélifienne, la campagne a inclus la création de "groupes de protecteurs de l'eau", un projet visant à former 300 enfants ambassadeurs de l'économie d'eau dans leurs familles et écoles. Selon l'AGIRE, les activités de cette campagne ont combiné approches pédagogiques et ludiques pour ancrer durablement les bons réflexes de consommation rationnelle de l'eau, à travers des outils variés : supports visuels, ateliers pratiques, compétitions, visites d'installations hydrauliques et espaces de dialogue. "Ces acquis constituent une base solide pour poursuivre et renforcer ce type d'initiatives à l'avenir", souligne l'Agence, ajoutant que cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs nationaux de développement durable et de gestion intégrée des ressources hydriques.

FORMATION PARAMÉDICALE

Prolongation des délais d'inscription au concours d'aide soignant

Le ministère de la Santé a annoncé, jeudi dans un communiqué, la prolongation au 20 septembre prochain des délais d'inscription au concours sur épreuves pour l'accès à la formation d'aide-soignant de la santé publique au titre de l'année 2025. "Dans le cadre des inscriptions au concours sur épreuves pour l'accès à la formation d'aide-soignant, de la santé publique au titre de l'année 2025, dédié aux détenteurs du

niveau de 3e année secondaire, non titulaires du Baccalauréat, sur la plateforme numérique du ministère de la Santé via le lien: <https://formation.sante.gov.dz> et vu que les établissements scolaires sont en vacances jusqu'au 7 septembre 2025, la direction de la formation au ministère de la Santé annonce la prolongation des délais d'inscription au 20 septembre 2025 au lieu du 28 août 2025".

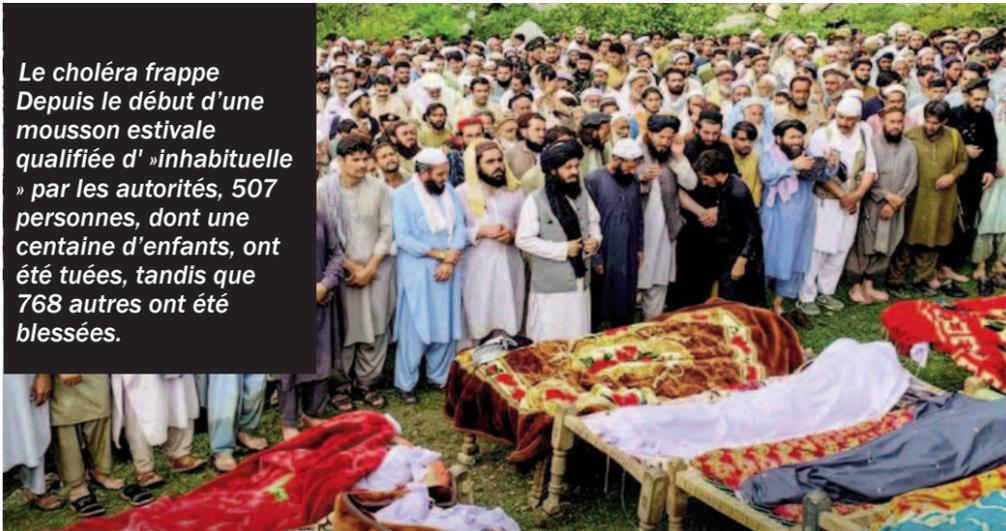


PAKISTAN

La mousson fait près de 200 morts en 24 heures

Les trois quarts des victimes ont été frappées par des crues subites ou des effondrements de maisons, tandis que 10% ont subi des électrocutions ou été foudroyés. Les pluies torrentielles qui s'abattent sur le nord du Pakistan ont fait au moins 194 morts en 24 heures, selon le dernier bilan annoncé vendredi par les autorités, ce qui porte à plus de 500 le nombre de morts depuis le début de la mousson fin juin. Au moins 180 décès ont été recensés dans la seule province montagneuse du Khyber-Pakhtunkhwa, frontalière de l'Afghanistan, indique l'Autorité provinciale de gestion des catastrophes. Neuf autres personnes ont trouvé la mort dans le Cachemire pakistanais, tandis que dans le Cachemire administré par l'Inde, au moins 60 victimes ont été recensées dans un village himalayen et 80 autres sont toujours portées disparues. Enfin, cinq personnes sont mortes dans la région du Gilgit-Baltistan, à l'extrême nord du Pakistan, qui abrite plusieurs des plus hauts sommets du monde. Un précédent

Le choléra frappe
Depuis le début d'une mousson estivale qualifiée d'« inhabituelle » par les autorités, 507 personnes, dont une centaine d'enfants, ont été tuées, tandis que 768 autres ont été blessées.



bilan faisait état d'au moins 164 morts. Depuis le début d'une mousson estivale qualifiée d'« inhabituelle » par les autorités, 507 personnes, dont une centaine d'enfants, ont été tuées, tandis que 768 autres ont été blessées. Les autorités détaillent que les trois quarts des victimes ont été frappées par des crues subites ou des effondrements de maisons, tandis que 10% ont subi des électrocutions ou été foudroyés. Les autorités recommandent désormais

d'éviter le nord touristique du pays, particulièrement prisé l'été des alpinistes du monde entier. Car sur le front du climat, cette année enregistre des records. En juillet, le Pendjab, où vivent près de la moitié des Pakistanais, a enregistré des précipitations 73% supérieures à celles de l'année précédente. Durant ce seul mois, la province a recensé plus de morts que sur la totalité de la mousson précédente. La mousson apporte

70 à 80% des précipitations annuelles en Asie du Sud entre juin et septembre et est vitale pour la subsistance de millions d'agriculteurs dans une région qui compte environ deux milliards d'habitants. Mais elle peut aussi causer des inondations dévastatrices comme en 2022, lorsque des pluies torrentielles avaient affecté près d'un tiers du pays causant quelque 1.700 décès et des pertes de récoltes considérables.

INDE

Les inondations font 60 morts et 80 disparus

Au moins 60 personnes ont péri et 80 autres sont portées disparues dans les inondations survenues dans un village himalayen du Cachemire sous contrôle indien, tandis que les secouristes indiens poursuivaient vendredi leurs recherches, a annoncé un responsable des services d'urgence, citant un nouveau bilan. Quelque « 60 personnes sont recensées comme mortes », et « 80 autres sont portées disparues », a indiqué Mohammad Irshad, responsable des services d'urgence, précisant que la recherche des disparus s'était intensifiée. Un précédent bilan a fait état de 56 morts. Des torrents d'eau et de boue, provoqués par de fortes pluies, ont dévasté jeudi le village de Chisoti, dans le district de Kishtwar, à environ 200 km de la Srinagar, la capitale du Cachemire sous contrôle indien. Il s'agit de la deuxième catastrophe majeure causée par des inondations meurtrières en Inde en août. De gros engins ont été envoyés pendant la nuit pour creuser dans les décombres et des militaires ont été mobilisés, en renfort des secouristes présents. Par ailleurs, environ 50 personnes gravement blessées ont été transportées à l'hôpital. Les inondations et les glissements de terrain sont fréquents pendant la saison de la mousson, de juin à septembre, mais des experts affirment que le changement climatique augmente leur fréquence et leur gravité. L'Organisation météorologique mondiale a estimé l'année dernière que les inondations et les sécheresses de plus en plus intenses étaient un « signal d'alarme », car le changement climatique rend le cycle de l'eau sur la planète de plus en plus imprévisible.

SOMMET POUTINE -TRUMP Discussions entre Lavrov et Rubio

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, se sont entretenus par téléphone pour évoquer notamment les préparatifs de la prochaine réunion des dirigeants des deux pays, prévue le 15 août en Alaska, indique un communiqué de la diplomatie russe. « Un entretien téléphonique entre le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, a eu lieu le 12 août. Ils ont discuté de certains aspects des préparatifs de la prochaine rencontre entre le président russe, Vladimir Poutine et , et le président américain, Donald Trump, ils ont ainsi confirmé leur volonté de réussir le sommet Russo Américain », précise le texte.

ITALIE

Des milliers de passeports piratés des hôtels

L'Agence italienne pour le numérique (Agid) a alerté qu'une dizaine de milliers de scans de papiers d'identité de touristes ont été volés sur les serveurs d'hôtels italiens et mis en vente sur le dark web. L'Agid a annoncé dans un communiqué qu'elle « a détecté une activité de vente illégale de documents d'identité qui auraient été dérobés à des hôtels opérant sur le territoire italien » en précisant qu'il s'agit de dizaines de milliers de scans en haute résolution de passeports, cartes d'identité et autres docu-

ments d'identité utilisés par les clients lors des opérations de check-in « la même source a évoqué - dans plusieurs communiqués successifs ces derniers jours - que près de 100.000 documents ont été ainsi volés. L'auteur ayant mis en vente ces documents, connu sous le pseudonyme « mydocs », a déclaré les avoir obtenus « grâce à des accès non autorisés à des systèmes informatiques, entre juin et août 2025 ». Au total, dix hôtels installés sur le territoire italien sont concernés par ce piratage, mais « il n'est pas exclu

que d'autres cas puissent émerger dans les jours à venir », avertissent les autorités. L'agence alerte également sur les « conséquences pour les victimes qui peuvent être graves, tant sur le plan économique que légal », rappelant que ces données, une fois dérobées, « peuvent être utilisées à des fins frauduleuses : création de faux documents, ouverture de comptes bancaires, usurpation d'identité numérique ». Les hôtels et plateformes de réservations d'hôtels sont régulièrement cibles de cyberattaques.

CONFLIT FRONTALIER

Nouvelle tension entre le Pérou et la Colombie

La police péruvienne a arrêté deux géomètres colombiens sur une île disputée du fleuve Amazone, un acte que Bogota a jugé illégal mercredi et qui ravive le différend frontalier entre les deux pays. Dans la foulée, le parquet péruvien a annoncé l'ouverture d'une enquête visant les deux géomètres pour « atteinte à la souveraineté nationale ». Les deux pays sont engagés dans un différend historique concernant la délimitation de leur territoire le long du fleuve Amazone, dont le cours change fréquemment, créant de nouvelles îles. Selon la police péruvienne, les géo-

mètres arrêtés mardi disposaient d'équipements de géoréférencement par satellite sans autorisation du Pérou. Le président colombien Gustavo Petro a qualifié mercredi sur X d'« illégale » leur arrestation, jugeant qu'il s'agissait d'un « enlèvement ». Le procureur péruvien Rodolfo Sifuentes Vargas a expliqué dans un communiqué que leur arrestation faisait suite à des soupçons selon lesquels ils auraient tenté de présenter « une partie du territoire national comme appartenant à la Colombie ». Le ministre colombien des Transports a assuré qu'ils travaillaient pour un consortium

dans le cadre de l'agrandissement d'un quai à Leticia, la capitale du département colombien Amazonas. Cet incident s'inscrit dans une série de tensions depuis jeudi, lorsque le président Petro a contesté la souveraineté du Pérou sur l'île de Santa Rosa, qui se trouve au niveau de la triple frontière entre Brésil, Colombie et Pérou. Le même jour, un avion militaire colombien a survolé l'îlot. Lundi, le candidat à la présidence colombienne et ancien maire de Medellin, Daniel Quintero, a planté le drapeau de son pays sur l'île, avant que les autorités péruviennes ne l'en retirent.

NIGERIA

Des centaines de maisons inondées

Des pluies torrentielles ont provoqué des inondations qui ont endommagé des centaines de maisons à Potiskum, dans le nord-est du Nigeria, ont annoncé les autorités locales dans la nuit de vendredi à samedi. L'Agence de gestion des situations d'urgence de l'Etat de Yobe, où cette ville est située, a indiqué que 200 maisons avaient été

endommagées. Selon un responsable de cette agence, seuls quelques blessés sont à déplorer mais la plupart de ces habitations sont inhabitables. Un fonctionnaire local, Dauda Magaji, a évoqué auprès des médias un chiffre allant jusqu'à 500 maisons endommagées. Le phénomène a été accentué par le fait que certaines bouches

d'évacuation des eaux étaient obstruées, ont souligné ces deux sources. Le Nigeria est régulièrement sujet à des inondations durant la saison des pluies, qui s'étend de juin à novembre. Mi-juin, des centaines de personnes avaient péri dans des inondations survenues à Mokwa, dans l'ouest du pays.

SOMALIE

L'insécurité alimentaire menace 4,4 millions de personnes

En Somalie, près de 4,4 millions de personnes font face à une insécurité alimentaire aiguë, a annoncé jeudi l'Autorité nationale de gestion des catastrophes, qui signale également le déplacement de plus de 100 000 personnes depuis juin en raison des conflits. Parmi les plus touchés figurent environ 1,7 million d'en-

fants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition aiguë, dont 466 000 dans un état critique. Selon l'ONU, ce pays de la Corne de l'Afrique, peuplé d'environ 18 millions d'habitants, figure parmi les plus exposés aux effets du réchauffement climatique. Au cours des cinq dernières années, il a

subi sa pire sécheresse en quatre décennies, suivie de ses inondations les plus graves depuis plusieurs dizaines d'années. La crise alimentaire s'est aggravée de 29 % depuis le début de l'année, sous l'effet conjugué de la sécheresse persistante, de l'insécurité croissante et de la baisse de l'aide humanitaire.



CHAN 2025

Un nul salubre pour les verts

L'équipe nationale A', constituée de joueurs locaux, a joué avec le feu lors de son dernier match comptant pour la phase des poules du CHAN, face à la Guinée et s'est mise dans une situation difficile, n'était ce but égalisateur qui est intervenu en fin de match (88e) par l'attaquant du MCA, Sofiane Bayazid.

Jouant la prudence dès les premières minutes, l'EN n'avait pas cherché à tuer le match dès le début et cela a profité aux Guinéens qui étaient arrivés à ouvrir la marque à un temps difficile à la 62e. Ce n'était pas une directive du coach Madjid Bougherra, qui aurait sans doute voulu éviter ce scénario pénible, mais bel et bien une décision des joueurs de l'EN qui étaient restés campés derrière laissant l'adversaire faire le jeu. Par ailleurs, on remarque que le rendement des Verts est décroissant puisque le premier match face aux Ougandais était nettement meilleur, alors que le niveau du groupe a baissé au cours des

matchs face à l'Afrique du Sud et la Guinée. Certains estiment que cela a été difficile pour les Verts de rester sept jours sans jouer, puisque l'EN était exempte lors de la précédente journée. Le plus important maintenant pour l'équipe est de retenir la leçon pour revenir en force lors des prochains matchs. Le nul enregistré par l'Afrique du Sud a été salvateur pour les Verts qui restent à la seconde place à un point du leader, l'Ouganda. Il faudra, néanmoins, l'emporter face au Niger ce lundi pour assurer définitivement la qualification au prochain tour.

BOUGHERRA RESTE OPTIMISTE MALGRÉ TOUT

Le sélectionneur de l'équipe nationale A', Madjid Bougherra, s'est exprimé vendredi soir à Kampala après le match nul face à la. Un résultat qui, selon lui, ne compromet pas encore les ambitions de qualification. «Toutes les rencontres que

nous avons disputées ont été difficiles», a reconnu Bougherra, soulignant avoir été surpris par «le niveau d'organisation et la préparation» des équipes engagées dans cette édition. Le coach algérien n'a pas caché sa déception concernant l'efficacité de ses joueurs : «C'était un match difficile, sur un terrain exigeant. Nous avons manqué de condition physique et de réalisme devant le but. Plusieurs occasions de tuer le match se sont présentées, mais nous ne les avons pas exploitées. En football local africain, la finition reste un domaine à améliorer». Bougherra a également mis en avant les limites de préparation de ses hommes : «Les joueurs n'étaient pas pleinement prêts à disputer une compétition de ce niveau, en raison notamment d'un manque de préparation et de la difficulté du terrain». Il a insisté sur la nécessité pour le joueur local africain «d'améliorer son efficacité offensive pour

obtenir de meilleurs résultats dans ce type de tournoi, surtout face à des équipes solides et bien organisées comme la Guinée». Malgré ce constat, le sélectionneur a tenu à saluer la combativité de son équipe : «Même sans être dans un grand jour, nous n'avons pas abandonné. Nous avons continué à pousser jusqu'au bout, et c'est cet état d'esprit qui peut nous mener loin». En vue de la dernière rencontre de groupe contre le Niger, Bougherra affiche une ambition claire : «Si nous voulons nous qualifier, nous devons gagner ce match. Le destin est entre nos mains. L'important sera de marquer tôt pour se faciliter la tâche. Nous avons encore les moyens de rectifier le tir et de retrouver le chemin de la victoire. L'ambition est toujours là pour continuer l'aventure dans cette compétition continentale».

Marouane A.

ALLEMAGNE

Maza s'illustre en coupe

Ibrahim Maza disputait hier son premier match officiel avec le Bayer Leverkusen en coupe d'Allemagne. Il aura été très intéressant avec la qualification au bout. Le Bayer se déplaçait en 1/32e de finale chez le club de quatrième division Grosaspach et Erik ten Hag a aligné ses titulaires, une semaine après son dernier match amical de préparation face à Chelsea. Pour l'occasion, Ibrahim Maza, titulaire, jouait en bleu comme au Hertha Berlin et il faut croire que ça lui a réussi. Sans être buteur ou passeur comme Patrik Schick, Arthur Garcia ou Amine Adli, l'algérien de 19 ans a montré qu'il avait du ballon. Il a été très bon dans les duels, fort physiquement, rapide dans l'exécution et toujours prêt à jouer dans la profondeur. Leverkusen s'est imposé facilement 4-0 et recevra dans une semaine Hoffenheim en Bundesliga.

MO BÉJAÏA

Les «Crabes» battent le CA Bizerte

Le MO Béjaïa s'est imposé face au CA Bizertin (Ligue 1 tunisienne) 3-0 (mi-temps : 1-0), en match amical disputé vendredi au complexe de Hammam-Bourguiba (Tunisie), en vue de la prochaine saison de la Ligue 2 amateur de football.

Le MOB a ouvert le score peu avant la pause par Bendif, sur

penalty (39e), avant de doubler la mise juste après la reprise, grâce à Adrar (47e). Derai a surgi en fin de match pour donner plus d'ampleur à la victoire des siens (83e). Il s'agit du troisième test amical pour les Crabes, après un succès devant l'ASO Chlef (1-0) et une défaite face à l'ES Sétif (1-2). De son côté, le CA

Bizertin entamera le championnat tunisien, ce samedi à domicile face au CS Sfaxien (16h30). Les joueurs de l'entraîneur Mustapha Biskri disputent deux autres tests amicaux, avant de regagner le pays, pour poursuivre leurs préparatifs en vue du coup d'envoi du championnat, fixé au 6 septembre prochain.

ARBITRAGE

Clôture du Séminaire des arbitres d'élite à Oran

Le séminaire d'avant-saison destiné aux arbitres d'élite, organisé par la Direction nationale de l'arbitrage (DNA), entamé lundi, a pris fin au Village méditerranéen d'Oran, a indiqué un communiqué de la fédération algérienne de football (FAF). La dernière journée, tenue jeudi, a été marquée par une visioconférence au profit des arbitres, consacrée à la présentation du nouveau système de gestion de l'arbitrage mis en place par la FAF, le Refereeing Management System (RMS). Cette plateforme, dédiée à la numérisation et à la modernisation de l'arbitrage en Algé-

rie, permettra notamment d'alerter les arbitres lorsqu'ils sont désignés pour officier un match. Un débriefing des sessions pratiques réalisées lors des deux premiers jours a ensuite permis de revenir sur les points à améliorer et de corriger certaines erreurs. Le Directeur national de l'arbitrage, Mehdi Abid Charef, a profité de l'occasion pour formuler ses recommandations en vue de la saison 2025-2026. Dans la foulée, la DNA a lancé un second séminaire, cette fois destiné aux arbitres Elite B, qui se poursuivra jusqu'au 17 août 2025.

QATAR

BERKANE OUVRE SON COMPTEUR

Tout juste transféré à Al Wakrah, Redouane Berkane n'a pas attendu longtemps pour débloquer son compteur buts ! Espéré en Belgique et finalement friand de la stratégie « Boulbina », c'est-à-dire celle du transfert au Qatar destiné à faciliter le départ vers l'Europe, Redouane Berkane (22 ans) qui a fait ses débuts avec Al Wakrah. L'Algérien, qui peut évoluer comme ailier ou comme avant-centre, a débuté la rencontre du jour - face à Arabi - sur le banc. Entre à la mi-temps, alors que son équipe est menée 2-1, l'enfant de Kabylie a changé le cours du match. D'une tête rageuse à la 68ème minute, Berkane égalise et permet aux siens de débiter leur saison sur un match nul spectaculaire (2-2). Le prochain match sera déjà un gros : un déplacement sur le terrain d'Al Duhail, le 23 août prochain.

MATCH AMICAL

LA JSK 0 - AL DHAID SC 0

La JS Kabylie s'est contentée d'un nul vierge (0-0), contre le club d'Al Dhaid SC, lors de son quatrième match amical de préparation, disputé vendredi au Yalova Stadium (Turquie). Lors des trois matchs précédents, les Canaris avaient réussi à s'imposer (1-0) face aux Qataris d'Al-Mesaimeer, et concédé deux défaites, respectivement (2-0) contre Al-Khlood (Arabie saoudite) et (2-1) contre l'Emirates Club. Le stage du vice-champion d'Algérie se poursuivra jusqu'au 16 août, avant de regagner l'Algérie en prévision du coup d'envoi du nouvel exercice, fixé au 21 août. En matière de recrutement, le club de la ville des "Genêts" a assuré jusque-là l'arrivée de cinq nouveaux joueurs, à savoir : l'attaquant Aymen Mahious (ex-CR Belouizdad) et le milieu de terrain ivoirien Josaphat Arthur Bada (ex-Singida FC/ Tanzanie), ainsi que les défenseurs Laïd Chahine Bellaouel (ex-CS Constantine), Hamza Mouali (ex-MC Alger), et Oussama Benattia (ex-MC Oran). D'autres nouvelles recrues sont annoncées du côté de la JSK, à l'image du défenseur international Zinedine Belaïd (Saint-Trond VV/ Belgique). La JSK a terminé la saison dernière à la deuxième place avec 56 points, à deux longueurs du double champion en titre, le MC Alger, et prendra part à la prochaine Ligue des champions de la CAF. En Ligue 1 Mobilis, la JSK entame la nouvelle saison à domicile face à l'USM Alger (21-23 août 2025).

CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS DE BASKETBALL (U16)

L'EN DOMINE LE KOWEÏT

La sélection algérienne masculine de basket-ball des moins de 16 ans (U16) s'est imposée devant son homologue du koweïtienne sur le score 75 à 42 (mi-temps : 51-32), en match comptant pour la cinquième et dernière journée de la première phase du Championnat arabe des nations de la catégorie, disputé vendredi au Caire. Les scores des quarts temps ont été comme suit : 18-14, 33-18, 09-04, 15-06. C'est la quatrième victoire du Cinq algérien dans le tournoi, après celles obtenues face à l'Egypte en double prolongation (76-74), la Tunisie (67-61) et le Qatar (57-35), contre une défaite face à Bahreïn (54-80). Dans la première rencontre de cette journée, disputée plus tôt ce vendredi, la Tunisie a battu le Qatar (80-72), alors que l'Egypte affrontera Bahreïn à partir de 19h00.

BAYERN MUNICH

Kingsley Coman s'engage à Al-Nassr

A 29 ans et à dix mois du Mondial-2026, Kingsley Coman s'est encore un peu plus éloigné de l'équipe de France en s'engageant jusqu'en 2028 avec le club saoudien d'Al-Nassr, refermant une décennie d'histoire avec le Bayern Munich couronné d'une Ligue des champions. "Nous tenons à remercier Kingsley Coman du fond du cœur pour une période exceptionnelle de succès ensemble. Avec son but en finale de la Ligue des champions 2020 contre le Paris Saint-Germain, il s'est assuré à jamais une place dans l'histoire du club", a expliqué le directeur sportif du Bayern Max Eberl dans un communiqué. "Bienvenue Coman", a annoncé sur son compte Instagram Al-Nassr, ajoutant quelques minutes plus tard que le contrat signé par Kingsley Coman allait jusqu'en 2028. Vice-champion d'Europe en 2016 à domicile et du monde en 2022 au

Qatar, le Parisien de naissance a vu son temps de jeu en équipe de France progressivement diminuer et ne semble plus entrer dans les plans du sélectionneur Didier Deschamps, devenant ces derniers temps plus une solution de secours qu'un premier choix. Retenu pour l'Euro 2024 où il n'a joué que 15 minutes contre les Pays-Bas dans la phase de groupes, Coman a disputé son 58e match avec la France en novembre 2024, mais il n'apparaît pas dans la première liste de Deschamps, rappelé pour pallier l'absence sur blessure d'Ousmane Dembélé. Si son transfert en Arabie saoudite ne lui ferme pas totalement la porte des Bleus -Deschamps avait fait appel pour l'Euro-2024 au milieu de terrain Ngolo Kanté, qui évolue à Al-Ittihad depuis 2023-, Coman a vu la concurrence se densifier à son poste depuis le tournoi continental.

Paris SG

Kimpembe courtisé par des clubs qataris

Et si Presnel Kimpembe avait enfin une porte de sortie? A 30 ans, le défenseur est toujours sous contrat avec le PSG, jusqu'en juin 2026. Problème, son temps de jeu est devenu quasi-inexistant. Preuve en est, son absence dans le groupe pour la Supercoupe d'Europe mercredi dernier à Udine. Aucun pépin physique n'est à déplorer, a-t-on précisé du côté du club parisien, à la veille du match. Un simple choix de l'entraîneur Luis Enrique. Mais en coulisses, le cas Kimpembe reste un dossier à part. Formé au Paris Saint-Germain, "Presko" a remporté en mai dernier son 20ème titre avec le club de la capitale lors du succès en finale de Ligue des champions à Munich. Son rôle dans la vie du groupe n'a pas changé : il prend toujours autant la parole dans le vestiaire et il aide aussi à l'intégration des titis ou encore des dernières recrues. Avec Marquinhos, il a d'ailleurs fait en sorte que Lucas Chevalier se sente à l'aise le plus rapidement possible dans le groupe parisien au moment de son arrivée la semaine dernière. Reste que sportivement, Presnel Kimpembe s'est battu coûte que coûte pour se remettre de sa rupture du tendon d'Achille en février 2023 à Marseille. Mais difficile encore aujourd'hui pour l'international français de se montrer sur le terrain. Le 7 août dernier, il a décidé de changer d'agent pour être représenté par la société Kotinos. Selon nos informations, Kimpembe se retrouve aujourd'hui courtisé par le Qatar. Les noms des clubs intéressés n'ont pas encore fuité. Mais une chose est sûre, l'entraîneur parisien

Luis Enrique a lui toujours été très clair: "Mes décisions parlent plus que moi." Celle de ne pas retenir Presnel Kimpembe la semaine dernière est déjà un indicateur.



En supériorité numérique pendant une heure et malgré deux poteaux touchés, Marseille a cédé en fin de match face à Rennes (1-0) vendredi soir en ouverture de la saison de Ligue 1. Dominer n'est pas gagné, une leçon que Marseille a souvent méditée l'an passé et qui restera son principal axe de progression cette saison où la Ligue des champions s'ajoute à son programme. Avec un Mason Greenwood parfaitement muselé par son ancien coéquipier Quentin Merlin, les difficultés des Phocéens à changer de rythme et à créer des brèches dans les 30 derniers mètres adverses ont été criantes. Rennes, lui, sans jamais renoncer à essayer de faire mal à son adversaire, a su faire le dos rond pour frapper par le remplaçant Ludovic Blas, buteur dans la première minute du temps additionnel, six minutes après son entrée sur le terrain. Avec Conrad Egan-Riley et Agel Gomes titulaires, mais Pierre-Emerick Aubameyang et Timothy Weah sur le banc, Roberto de Zerbi avait privilégié les automatismes de la saison passée. Du côté de Rennes, le grand chambardement des derniers mois se manifestait par le fait que le seul joueur sur le terrain qui était

FRANCE
L'OM SURPRIS PAR RENNES

rouge et noir l'an dernier à pareille époque était Amine Gouri, aujourd'hui à l'OM. Habib Beye avait même joué à fond la carte du renouvellement en lançant trois recrues - Merlin, Przemislaw Frankowski et Valentin Rongier, fraîchement accueilli par le kop, mais capitaine malgré tout -, et deux joueurs prêtés la saison dernière, Fabian Rieder au

milieu et Abdelhamid Aït Boudlal en défense, pour ses toutes premières minutes en Ligue 1.

MARSEILLE TOUJOURS TROP STÉRILE

Malheureusement pour lui, le jeune défenseur marocain (18 ans), a été le héros malheureux

ANGLETERRE

Liverpool donne le ton



Liverpool a levé le rideau sur la nouvelle saison de Premier League avec un succès spectaculaire, 4 à 2, à domicile, face à Bournemouth ce vendredi.

Dans un Anfield empreint d'émotions où de nombreux hommages, dont une minute de silence, ont été rendus à l'attaquant portugais Diogo Jota, mort dans un accident de la route en juillet, les champions en titre ont offert une image séduisante, guidés entre autres par leur recrue française, Hugo Ekitiké, auteur de l'ouverture du score (37e). De quoi pour Arne Slot se féliciter d'un mercato très dispendieux cet été (334 millions d'euros dépensés). Bien en jambes et déjà buteur la semaine dernière face à Crystal Palace lors du Community Shield (défaite 3-2 aux tirs au but), le Français a inscrit son premier but à Anfield. Le Néerlandais Cody Gakpo a ensuite fait le break au retour des vestiaires (49e) avant qu'Antoine Semenyo ne redonne de l'espoir à Bournemouth au bout de deux contres (64e et 77e). Auparavant, l'international ghanéen avait été victime d'une insulte raciste en provenance d'un supporter des Reds lors d'une touche en première période (29e), poussant l'arbitre Anthony Taylor à interrompre la rencontre pendant quelques minutes. C'est

l'Italien Federico Chiesa (88e), d'une reprise de volée au point de penalty, puis l'Égyptien Mohamed Salah (94e), en soliste, qui ont offert la victoire aux Reds. De quoi lancer idéalement la saison du Pharaon", meilleur buteur de Premier League l'an dernier avec 29 buts. Cette première journée de championnat sera marquée dimanche par un derby londonien entre Chelsea, vainqueur de la Coupe du monde des clubs 2025, et Crystal Palace, avant le premier choc de la saison entre deux membres du "Big Six", Manchester United face à Arsenal.

INSULTES RACISTES ET DOUBLÉ, LA SOIRÉE PAS BANALE D'ANTOINE SEMENYO

Des images qui gâchent la fête pour la première journée de la saison de Premier League. Lors du match d'ouverture de cette nouvelle saison, entre Liverpool et Bournemouth à Anfield, Antoine Semenyo, l'ailier des Cheries, a été victime d'insultes racistes. La scène, totalement lunaire, se passe en première période. Alors qu'il s'apprête à effectuer une touche longue, Antoine Semenyo est pris à partie par un supporter des Reds, en fauteuil roulant sur la touche. Le Ghanéen accorde

peu d'importance à l'individu qui l'interpelle, mais prend tout de même quelques secondes avant de réaliser sa touche. A la 28e minute, Anthony Taylor, l'arbitre de la rencontre, décide de stopper le match. Après une discussion avec les deux entraîneurs puis les deux capitaines, la rencontre a pu reprendre quelques minutes plus tard. C'est à la mi-temps que Sky Sports a évoqué des insultes racistes. Via une caméra isolée, on peut voir qu'Antoine Semenyo se fait reconforter par certains de ses coéquipiers. Sur la télévision anglaise, les consultants Jamie Carragher et Gary Neville sont revenus sur ce triste incident. La Fédération anglaise a tenu à réagir à l'issue de ce match. Via un communiqué, elle a annoncé vouloir établir la vérité sur l'incident du soir: "Nous sommes très préoccupés par les allégations de discrimination provenant d'une partie du public, qui ont été signalées aux arbitres du match de Premier League entre Liverpool et Bournemouth. Les incidents de cette nature n'ont pas leur place dans notre sport, et nous travaillerons en étroite collaboration avec les arbitres, les clubs et les autorités compétentes afin d'établir les faits et de veiller à ce que les mesures appropriées soient prises."

de la première période en se faisant expulser peu après la demi-heure de jeu pour une semelle sur une cheville de Michael Murillo. Relativement équilibré jusque-là, malgré la forte domination marseillaise dans la possession du ballon, le match a ensuite été quasiment à sens unique. Ce scénario, apparemment idéal, a pourtant surtout mis en lumière les carences offensives marseillaises et une stérilité endémique dans l'utilisation du ballon qui est très pénalisante. Marseille s'est finalement créé fort peu d'occasions franches, surtout compte tenu de son potentiel offensif.

Certes, le poteau à deux fois sauvé Brice Samba, sur une frappe d'Adrien Rabiot en toute fin de première période (45+5) et sur une tête de Murillo (58e). Le gardien international français s'est tout de même distingué sur une reprise aérienne de Leonardo Balerdi aux six mètres (66e) et une frappe à rebond de Gouri (69e). Même l'entrée d'Aubameyang à la 63e, qui a poussé Gouri de l'axe vers l'aile gauche, n'a pas rendu Marseille plus mordant.

LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Bon chanteur et spécialiste du crochet. II. Réponse à référendum. Elle ne se méfie pas. III. Coin perdu. Dans le coup. IV. Décrépète. Traînard. V. Rose coupée en deux. Ouvrent les portées. VI. Jamais entendu parler. Terre du potier. VII. Préposition. Héros suisse. VIII. Salaire ou dividende. Largeur de tapisier. IX. Dignitaires polonais.

VERTICALEMENT

1. Ne sont pas forcément dépourvus de nobles sentiments quand ils s'allient à l'aristocratie. 2. Alternative. Paquet de vers. 3. Endroit signalé. Part. 4. Rejeter. 5. Donna le sein à Dionysos. 576 mètres. Opéra à l'est. 6. Chevelue, au grand dam de Jules César. Celés. 7. Pour faire court, c'est vraiment nickel. Pour suspendre les carcasses. 8. Du genre à se laisser tondre la laine sur le dos. Passe à Rennes. 9. Invisibles, elles permettent de garder l'oeil nu.

| | | | | | |
|---|---------------------------------|--|------------------------------------|--|--|
| SOUVERAIN REPRÉSENTANTE | ENQUEULADE LUNETTEUX | BRILLE DE LOIN BICHONNÉ | PLANCHES À DESSIN BAT LE ROI | OISEAU MIGRATEUR TRANSPORT PARISIEN | PLAN D'ÉPARGNE BOISSON DU MATIN |
| JOUEURS DE BASKET PEINTRE FRANÇAIS | | | | PAREIL RÉCOLTE | |
| RAT OU SOURIS UN GARS | | | MÂCHOIRE FATIGUÉE | JOYEUX COUP DE PIED | PLONGÉ |
| | CHANDELLE | | DIMINUTIF VALLÉE INONDÉE | | |
| MAL À L'ESTOMAC AUTHENTIQUE | | | SIGLE EUROPÉEN FÉTARD | | EXIGIBLE |
| | | VICTOIRE DE NAPOLEON AVANT LES POISSONS | | PARTICULE CROCHET DE BOUCHER | |
| ULTIMATUM | SONGEA EXTORSION DE FONDS | | ARÔME COURSES | | |
| | | | SERVICES NON RENDUS | | DÉCHET HUMAIN |
| PASSAGE LIBRE | PAYS ENSOLEILLÉ TRIBUNAL | | | ÉLIMINE MALADIE HONTEUSE | |
| | | | SENTIR MAMELLE | | TONNEAU |
| SUR LE TAPIS FAISAIT UNE DIETE | | DISPERSÉ DRAME JAPONAIS | | | CONIFÈRE DANS |
| | | | | FIXÉ | |
| BOÎTE À CRAYONS | | | | SANS TRACE | |

| | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| I | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | | 8 | 1 | | | 3 | | |
| | 6 | | 4 | | | 5 | | 7 |
| | 3 | | 6 | | 2 | | 1 | |
| | | 6 | | 2 | 9 | 1 | | |
| 3 | 5 | | | | | | 2 | 6 |
| | | 7 | 5 | 6 | | 9 | | |
| | 8 | | 3 | | 7 | | 5 | |
| 7 | | 2 | | | 4 | | 8 | |
| | | 3 | | | 6 | 4 | | 1 |

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : FuKushima

- | | | | | | | |
|-----------|-----------|-----------|-----------|---------|-----------|----------|
| ABSOLUE | CARDAMOME | DISTILLER | FOUGERE | JASMIN | OLFACTIF | ROMARIN |
| AGRUME | CEDRE | DOMINANTE | FRAGRANCE | LAVANDE | ORIENTAL | SANTAL |
| ALAMBIC | CIVETTE | ECORCE | FRAIS | MIMOSA | PARFUM | SENTEUR |
| AMBRE | COLOGNE | ENCENS | GOMME | MUSQUE | PATCHOULI | VANILLE |
| BENJOIN | CORNUE | FLORAL | HERBE | NEROLI | PETALES | VERVEINE |
| BERGAMOTE | DIFFUSE | FLUIDE | HUILE | ODEUR | RESINE | VETIVER |

S E L A T E P B E N J O I N E
 I P D H E R B E V L A T N A S
 I L A N Y F E E U Q S U M H U
 V L O R A G R U M E M L E U F
 E A U R F V G A A N I U T I F
 T T N O E U A N G D N C T L I
 I G N I H N M L I R A C E E D
 V S N A L C O S O R A Y V N L
 E E A B N L T C D F A N I I A
 R N M S L I E A L G L M C S R
 E T B O L A M O P N O U O E O
 G E R L C O L O G N E M I R L
 U U E U M R U E D O I G M D F
 O R I E N T A L A M B I C E E
 F R A I S N E C N E C O R C E

SUDOKO

SUDOKO - LES MOTS CROISÉS

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 7 | 1 | 2 | 5 | 4 | 6 | 8 | 9 |
| 9 | 4 | 2 | 6 | 8 | 7 | 5 | 3 | 1 |
| 5 | 6 | 8 | 1 | 3 | 6 | 2 | 7 | 4 |
| 4 | 9 | 5 | 4 | 6 | 9 | 8 | 2 | 7 |
| 8 | 2 | 7 | 3 | 1 | 3 | 7 | 2 | 8 |
| 2 | 8 | 2 | 8 | 7 | 4 | 6 | 1 | 9 |
| 3 | 7 | 6 | 8 | 2 | 5 | 4 | 9 | 3 |
| 8 | 3 | 4 | 5 | 6 | 2 | 9 | 1 | 7 |
| 7 | 1 | 9 | 2 | 6 | 5 | 8 | 3 | 6 |
| 5 | 6 | 3 | 8 | 9 | 4 | 7 | 2 | 1 |
| 2 | 4 | 8 | 1 | 7 | 3 | 5 | 6 | 9 |

| | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | T | E | L | E | S | I | C | E |
| II | A | V | A | L | A | L | A | L |
| III | R | A | I | L | L | A | L | L |
| IV | E | S | C | A | R | P | I | N |
| V | N | I | N | I | F | I | N | A |
| VI | T | O | R | D | S | N | S | N |
| VII | A | N | N | A | L | E | T | I |
| VIII | M | A | S | S | I | F | I | S |
| IX | S | K | I | E | S | E | L | I |
| X | E | L | F | E | L | F | E | L |
| XI | A | L | T | A | L | A | L | A |

SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| R | A | I | H | E | R | S | R | |
| V | A | N | V | B | S | S | A | |
| L | A | N | L | A | E | T | E | |
| N | | T | E | T | E | T | N | |
| S | | T | U | T | | N | A | |
| D | S | S | E | S | E | Z | | |
| N | O | N | L | E | A | R | O | |
| S | A | S | E | R | C | R | O | |
| E | D | E | E | E | E | E | L | |
| O | R | T | O | R | S | T | N | |
| D | E | C | O | N | N | L | A | |
| T | U | E | I | E | N | O | I | |
| S | R | C | S | T | U | R | C | |
| S | R | S | A | I | N | I | E | |
| S | A | L | O | E | S | | | |
| U | C | F | P | M | | | | |

CONCERT ÉVÉNEMENT À BOUIRA

Takfarinas enflamme le théâtre de verdure de Bouira

Pour la première fois de sa carrière, l'icône de la chanson kabyle s'est produite jeudi soir à Bouira. Devant un public composé de familles et de jeunes venus de toute la région, Takfarinas a offert près de quatre heures de spectacle, enchaînant ses plus grands succès et promettant de revenir : « J'en ai rêvé de chanter et de me produire à Bouira depuis 45 ans ».



■ **Samy Terki**

Pour la première fois de sa carrière, Takfarinas s'est produit à Bouira. L'icône de la chanson kabyle a animé, jeudi soir, un concert au théâtre de verdure M'chedou-Salah devant un public venu de plusieurs communes de la wilaya et d'ailleurs. « J'en ai rêvé de chanter et de me produire à Bouira depuis 45 ans », a lancé le chanteur dès son

entrée en scène, en ouvrant le spectacle avec « Azul », son titre emblématique. Si les gradins n'étaient remplis qu'à moitié, l'ambiance, elle, a largement compensé. Les spectateurs ont chanté, dansé et applaudi jusqu'à deux heures du matin. « Incroyable ! On dirait ses cassettes, mais en direct », s'enthousiasme un admirateur, encore sous l'émotion. Le public, composé de familles, de jeunes et de fans fidèles, s'est laissé

porter par les rythmes entraînants du mandole à double manche. Certains spectateurs ont fait le déplacement depuis Alger. « Nous sommes venus d'Alger. Pas question de rater le passage de notre chanteur », confie un groupe de jeunes. Durant près de quatre heures, l'artiste a enchaîné ses plus grands succès : « Ouiza », « Waytelha », « Zaâma zaâma », « Arouah », sans oublier le mélancolique « El Waldi-

ne ». Accompagné par un orchestre de musiciens expérimentés, il a su maintenir un rythme intense et constant. Chaque morceau était soutenu par l'intervention d'une chorégraphe qui a donné une dimension visuelle et dansée à ses mélodies. Entre deux chansons, Takfarinas a échangé avec son public, glissant parfois des vers poétiques. Ses interventions ont renforcé la proximité avec les spectateurs, qui ont vécu la soirée comme un moment rare et privilégié. À la fin du concert, visiblement ému, l'artiste a confié à El Moudjahid : « Je suis profondément ému et fier de chanter ici. C'est un rêve que je porte depuis 45 ans. Je me sens parmi les miens, et pourtant Bouira n'est qu'à 100 km d'Alger. J'espère revenir très vite. Ce rêve remonte à l'époque de mon premier album. J'ai chanté partout en Algérie, mais ce soir, je tiens à remercier du fond du cœur ce public merveilleux. » Le chanteur a promis à ses admirateurs qu'il reviendrait dans la capitale de la wilaya. Une première prestation qui restera gravée dans la mémoire du public bouiri.

Samy Terki

Décès à Oran du réalisateur Nouredine Ben Omar



Décédé dans la nuit de jeudi à vendredi à Oran, le réalisateur télévisuel et cinématographique Nouredine Ben Omar s'est éteint à l'âge de 74 ans, selon la direction locale de la culture et des arts. Le défunt laisse une empreinte importante sur le petit et le grand écran, ayant contribué à la production de nombreuses œuvres télévisuelles et cinématographiques au sein de la station régionale de l'Entreprise nationale de télévision à Oran. Ses débuts remontent aux années 1970 à l'Institut municipal de musique Ahmed Wahbi, où il a appris les arts du théâtre et exercé comme comédien et metteur en scène. Par la suite, il a rejoint la télévision, où il s'est illustré à travers la réalisation d'œuvres artistiques, de films documentaires et d'émissions telles que Liqaâ et Qaws Qozah (Rencontre et Arc-en-ciel). Ayant consacré sa vie au service de l'art, le disparu a également eu le mérite de découvrir de nombreux talents qui ont marqué la scène artistique et culturelle, aussi bien localement que nationalement.

S.T.

SALON DU LIVRE À ALGER

La deuxième édition dédiée aux enfants attire un large public

■ **Samy Terki**

Chaque soir, entre 17h et 23h, l'esplanade des Mourabitoun, sur la promenade des Sablettes, accueille un public nombreux venu découvrir la deuxième édition du Salon du livre pour enfants. L'événement, qui se poursuit jusqu'à demain, attire des milliers de visiteurs : familles, enfants, jeunes passionnés de lecture mais aussi touristes de passage dans la capitale. Organisé par le ministère de la Culture et des Arts, à travers l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), le salon se tient sous le slogan « Le livre, mon compagnon et ami ». Il réunit une soixantaine de maisons d'édition, publiques et privées, venues de différentes wilayas. Dans une ambiance festive et familiale, les stands de livres côtoient ateliers de dessin, de poterie, de musique ou de robotique, ainsi que des spectacles théâtraux et musicaux. L'objectif est clair : faire aimer la lecture aux enfants et stimuler leur imagination dans un cadre qui associe apprentissage et divertissement.

UN ESPACE POUR LES ÉDITEURS JEUNESSE

« 70 éditeurs participent au salon, avec environ 20 000 titres dont plusieurs nouveautés », indique Nourredine Addad, chef du département lecture à l'AARC. Parmi les stands les plus fréquentés figure celui de l'Office national des publications scolaires, qui propose livres scolaires et parascolaires à l'approche de la rentrée. « C'est un amalgame entre lecture, plaisir et découverte, particulièrement en été dans ce lieu prisé par les familles en soirée. Et pour stimuler l'imaginaire, un concours quotidien de 30

contes, orchestré par la Bibliothèque nationale algérienne, incite les enfants à se plonger dans les histoires », ajoute M. Addad.

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DES PLUS JEUNES

L'innovation trouve également sa place dans cette édition. L'atelier de robotique attire de nombreux curieux. « Nous apprenons aux enfants, de six à 16 ans, la programmation robotique à travers les legos, arduino, tout en utilisant le pixel art pour qu'ils créent leur propre personnage de jeu », explique Nesrine Elghers, fondatrice de l'école Be Your Best Academy. Elle souligne aussi l'importance d'encourager les jeunes filles à s'orienter vers les filières STEM (science, technologie, ingénierie et mathématiques), encore largement dominées par les garçons. « Nous sommes heureux de participer à ce salon qui aide les enfants à découvrir leurs capacités et à booster leur intelligence dans un domaine d'avenir », affirme-t-elle.

L'HISTOIRE COMME FIL CONDUCTEUR

Le salon est également une vitrine pour les auteurs jeunesse algériens. Souhila Amirat, auteure et éditrice chez Papyrus éditions, insiste sur l'importance de l'histoire dans ses écrits. « J'ai commencé par des contes pour enfants. Le petit Omar, la Révolution dans le cartable a rencontré un bel écho et a été traduit en arabe », raconte-t-elle. L'ouvrage s'inspire du parcours d'un jeune cousin engagé dans la guerre de

Libération nationale au sein de la zone autonome d'Alger. « L'histoire est essentielle pour les jeunes, nous avons le devoir de la transmettre à l'actuelle et aux futures générations », ajoute-t-elle.

UN RENDEZ-VOUS QUI S'INSTALLE

Certains éditeurs sont devenus des habitués. C'est le cas d'Ahmed Sebaâ, directeur des éditions Oussama, venu de Djelfa. « Nous sommes dans le métier depuis 34 ans, spécialisés dans le livre pour enfants, car c'est la base. Nous proposons différents livres parascolaires ainsi que d'autres éducatifs avec un aspect ludique », explique-t-il. Sa maison publie également des ouvrages de culture générale. Pour lui, ce salon joue un rôle majeur : « Il permet aux familles de choisir leurs livres et de constater l'évolution du savoir et de la science. »

Les parents rencontrés sur place saluent unanimement la tenue de cet événement dans un cadre aussi attractif que la promenade des Sablettes. Lieu de détente et de rencontre, l'esplanade devient le temps du salon un espace culturel à ciel ouvert où le livre est mis à l'honneur.

Cette deuxième édition du Salon du livre pour enfants confirme que la lecture, lorsqu'elle est proposée dans un cadre ludique et accessible, reste un outil essentiel pour l'éveil et la formation des jeunes générations. Plus qu'un simple compagnon, comme le rappelle le slogan de cette édition, le livre entre les mains d'un enfant est une promesse d'avenir.

Samy Terki

16



- Alger 29°
- Ouargla 42°
- Oran 30°
- Constantine 41°

| | | | | |
|-------|-------|-------|---------|-------|
| 1DJR | DOHR | ASR | MAGHREB | ISH. |
| 04:04 | 12:54 | 16:42 | 19:53 | 21:30 |

Une vague de chaleur attendue dans les wilayas côtières

L'Office national de météorologie a annoncé, samedi, une vague de chaleur intense sur les wilayas côtières à partir d'aujourd'hui. Dans une alerte de niveau 1 (jaune), l'ONM a précisé qu'une vague de chaleur intense, avec des températures dépassant les 40 °C, toucherait les wilayas d'El Tarf, Annaba, Skikda, Jijel, Béjaïa, Tizi Ouzou, Boumerdès, Alger, Tizi Ouzou, Aïn Defla, Chlef, Relizane, Mostaganem, Mascara, Oran, Aïn Témouchent et Tlemcen. Selon la même source, l'alerte sera en vigueur de 6 h à 18 h, lundi.



Un arbitre fédéral parmi les victimes de l'accident de l'oued El Harrach

La Ligue d'Alger a annoncé samedi le décès de l'arbitre fédéral Marouane Kassimi, victime de l'accident d'autocar survenu vendredi soir dans l'oued El Harrach (Alger), ayant fait 18 morts et 24 blessés. La Fédération algérienne de football (FAF) a présenté ses condoléances à la famille du défunt. Les funérailles ont eu lieu ce samedi au cimetière de H'raoua, à l'est d'Alger.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION /Dimanche 17 août 2025//N° 1139// PRIX 20DA

Rencontre Donald Trump/Vladimir Poutine

Un sommet et des supputations

Les présidents américain et russe, Donald Trump et Vladimir Poutine, ont tenu une brève conférence de presse à l'issue de leur rencontre, vendredi dernier, en Alaska, qui a duré plus de trois heures, et qui portait sur la fin de la guerre russo-ukrainienne.

Dans leurs allocutions, les deux dirigeants se sont contentés de qualifier le sommet de « constructif et fructueux » et ont déclaré que les discussions s'étaient déroulées dans une atmosphère positive. Les deux présidents ont lu des déclarations préparées à l'avance, puis ont quitté la salle sans répondre aux questions des journalistes, laissant les spéculations aller bon train sur d'éventuelles avancées ou sur les obstacles qui subsistent, car ni Trump ni son homologue russe n'ont donné de détails sur un quelconque accord. Le président Trump a déclaré avoir tenu un sommet constructif et une réunion très fructueuse avec le président russe, soulignant qu'ils s'étaient mis d'accord sur de nombreux points. Il a toutefois annoncé qu'« aucun accord n'avait été conclu » concernant un cessez-le-feu ou un accord de paix en Ukraine et qu'il n'y en aurait pas tant qu'un accord n'aurait pas été trouvé. Pourtant,

l'objectif du président Trump lors de ce sommet était de parvenir à un cessez-le-feu, mais aucun accord n'a pu être trouvé sur la question fondamentale de la conclusion d'un cessez-le-feu. « Nous avons fait d'énormes progrès aujourd'hui. J'ai toujours entretenu d'excellentes relations avec le président Poutine et Vladimir. » Il a déclaré que la prochaine étape consistait à informer le président ukrainien Volodymyr Zelensky et d'autres dirigeants des derniers développements. Il espère toutefois organiser rapidement un sommet de suivi réunissant Poutine et Zelensky. De son côté, Poutine a souligné que les négociations s'étaient déroulées dans un climat de respect mutuel, puis a évoqué les relations entre les deux pays ainsi que le riche héritage commun de la Russie et des États-Unis en Alaska. « Nos négociations se sont déroulées dans un climat constructif et empreint de respect mutuel. Nous avons mené des négociations approfondies et très utiles. Je tiens à remercier le président Trump pour sa coopération et le ton amical de la discussion. » Il a expliqué que la question centrale du sommet

était la situation en Ukraine, et a remercié le président américain pour ses efforts et sa volonté d'aller au fond du problème et de comprendre l'histoire du conflit. Il a réaffirmé ses conditions pour régler les causes profondes du conflit : « La situation en Ukraine est liée à des menaces fondamentales pour notre sécurité. J'ai répété à plusieurs reprises que nous sommes convaincus de la nécessité d'un règlement durable et à long terme, et que nous devons éliminer toutes les causes profondes et les raisons principales du conflit. Nous devons prendre en compte toutes les préoccupations légitimes de la Russie et rétablir un équilibre sécuritaire équitable en Europe. Nous sommes d'accord avec le président Trump sur la nécessité de garantir la sécurité de l'Ukraine et nous sommes prêts à agir. J'espère que l'accord que nous avons conclu ensemble contribuera à la réalisation de cet objectif et ouvrira la voie à la paix en Ukraine. » Le président russe a mis en garde l'Ukraine et ses soutiens européens contre le risque de « compromettre ces progrès ». Il a regretté la détérioration des relations américano-russes ces dernières années, qui ont atteint « leur niveau le plus bas depuis la guerre froide ». Comme prévu, plusieurs dirigeants européens, dont le président français Emmanuel Macron, la Première ministre italienne Giorgia Meloni, le chancelier allemand Friedrich Merz et le Premier ministre britannique Keir Starmer, ont réaffirmé samedi leur engagement à soutenir Kiev et à faire

pression sur Moscou pour mettre fin à la guerre en Ukraine, à la suite du sommet entre Trump et Poutine. Un communiqué commun a été publié après que Trump les a informés des résultats de ses discussions avec Poutine. Le communiqué indique que la prochaine étape doit être la tenue de discussions avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky et que les dirigeants européens sont prêts à travailler avec le président américain et le président ukrainien pour organiser un sommet tripartite avec le soutien de l'Europe. Il est également indiqué que le moment est venu de passer « de la confrontation au dialogue ».

Boualem B.



Béjaïa

Accueil du 3^e groupe d'enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger

Le troisième groupe d'enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger, en provenance de Tunisie, a été accueilli vendredi soir à Béjaïa pour participer au camp d'été organisé à Aokas, dans le cadre du programme du président +de la République dédié à la diaspora. Le chef de cabinet de la wilaya de Béjaïa, M. Sofiane Baouia, représentant le wali, a accueilli vendredi soir le troisième groupe de la communauté algérienne établie à l'étranger, en provenance de la République sœur de Tunisie. Le groupe participera au camp d'été organisé à la Maison de jeunes Mohamed Bou-diaf, sise au Palais de la Comtesse dans la commune d'Aokas, du 15 au 26 août 2025. Ce camp s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République destiné aux enfants de la communauté nationale à l'étranger. Un programme varié d'activités éducatives, culturelles et récréatives est prévu. Les autorités locales, sous la supervision du wali, assurent les conditions nécessaires pour garantir un cadre sécurisé et motivant, favorisant le développement des compétences et le renforcement des liens avec la patrie.

Feux de forêt

des milliers de personnes déplacées en Grèce, en Espagne et au Portugal

Au moins trois personnes ont été tuées alors que la Commission européenne a déclaré que les demandes d'aide pour lutter contre les incendies de forêt cette semaine ont atteint le même nombre que pour l'en-

semble de l'année 2024. Des milliers de personnes ont été déplacées après que des températures record ont provoqué des incendies de forêt dans le sud de l'Europe, déclenchant un niveau d'aide sans précédent de la part de la Com-

mission européenne. La Grèce, l'Espagne et le Portugal ont ordonné des évacuations massives après que des incendies ont menacé de brûler des villes et des villages dans ces trois pays. L'Union européenne a envoyé une aide

d'urgence aux pays durement touchés par les incendies, y compris à des pays tiers. Les incendies qui ont déjà ravagé 440 000 hectares depuis le début de l'année font suite à des températures record cet été dans toute l'Europe, favorisant

des feux plus vastes, plus rapides, et plus intenses. Tout cela, dans la foulée d'une année 2024 qui, selon l'agence européenne Copernicus, a été la plus chaude jamais enregistrée en Europe et dans le monde.